L'EFFRAIE

La revue du CORA-Rhône

n° 29 - 2010

Jeune Chevêche à Relevant (Ain) G. Tissier 2010

Centre Ornithologique Rhône-Alpes

Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène **69002 LYON**

Tél. : 04 72 77 19 85 Fax. : 04 72 77 19 86

association.cora69@free.fr

www.corafaunesauvage.fr

CORA-Rhône

ISSN 0982-5878

Editorial

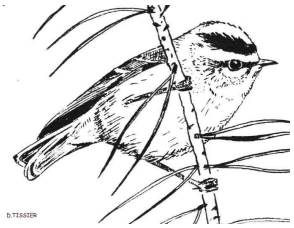

Les articles de ce numéro, comme ceux des précédents, mettent en avant le fait que nos bases de données sur la faune sauvage sont bien incomplètes, malgré les efforts, souvent acharnés, de quelques naturalistes assidus.

Evidemment, on ne peut observer tous les oiseaux qui vivent ou transitent par notre département. Des programmes d'actions, comme les enquêtes par carrés STOC-EPS pour les espèces communes, permettent toutefois d'avoir une bonne idée de l'évolution des populations, mais en l'extrapolant au niveau national. On verra, par exemple, en lisant notre premier article, que l'on n'a qu'une idée assez imprécise des effectifs départementaux de certaines espèces, comme la Chevêche d'Athéna, pourtant assez facile à observer. Et que dire des espèces de passage : pour un oiseau observé, comme ce Busard des roseaux qui migre au-dessus de moi au moment où j'écris ces lignes, il en passe peut-être cinquante, ou cent, ou plus ???

Les raisons sont multiples. Dans un département comme le nôtre, les ornithologues sont évidemment plus nombreux dans Lyon et son agglomération, ou dans les communes voisines, qu'ailleurs. Et, du fait que nous ne sommes que des bénévoles pris, la plus grande partie de la journée, par nos occupations professionnelles, nous n'avons que peu de temps à passer sur le terrain et nous devons souvent nous contenter de sorties sur les sites les moins éloignés de notre domicile ! Il faut bien le dire aussi, nous sommes plus attirés par une sortie dans les milieux où l'on sait que l'on a le plus de chances de faire de belles observations, comme à Miribel-Jonage par exemple, voire pour certains cocheurs acharnés, y découvrir une nouvelle espèce à ajouter à notre liste, plutôt que d'aller prospecter les forêts sombres du Haut-Beaujolais !!!!!... D'où un certain déséquilibre géographique dans la base que tentent de combler quelques passionnés à la recherche du Grimpereau des bois ou du Grand Corbeau !

Enfin, il faut bien le dire, nous ne sommes que peu nombreux, trop peu, dans un département d'un million et demi d'habitants. La majorité silencieuse, comme on l'appelle, n'est que peu sensible aux questions naturalistes ! Et les actions de sensibilisation, souvent menées avec énergie par de petits groupes de bénévoles obstinés, expositions, conférences, salons, films, reportages télévisés, etc. ne touchent souvent que des personnes déjà sensibilisées !

En ce sens, les actions de notre équipe d'animateurs, en particulier auprès des plus jeunes dans les écoles, sont déterminantes pour susciter l'intérêt et la motivation pour la nature dans les nouvelles générations.

Certes, nous avons tout de même une base de données assez riche pour pouvoir traiter des sujets très variés, expertises, études d'impacts, inventaires, veille écologique, enquêtes par espèce, etc., grâce, en particulier à la saisie facile des données sur *internet* qui a permis d'augmenter de façon considérable le nombre de citations annuelles, et au travail remarquable de nos salariés. Les prospections réalisées depuis deux ans pour la nouvelle édition de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ont aussi mobilisé bien des énergies chez des ornithologues passionnés et, pour les plus motivés, suffisamment désireux de s'investir dans ce travail pour prendre la responsabilité d'une maille de 100km² !

Le passage de notre association en délégation LPO, au 1er janvier 2011, devrait nous permettre, enfin, d'augmenter sensiblement le nombre de nos adhérents. La réputation de cette association nationale, souvent citée dans les *media*, devrait également nous aider à grandir et à faire augmenter notre influence sur les dossiers chauds où la protection de la nature se heurte de front aux intérêts des grands lobbies économiques !
Et ainsi, elle nous permettra encore d'enrichir nos connaissances sur la faune départementale et nous amènera, dans l'avenir, à améliorer encore la qualité de notre travail et celle des articles de cette revue !

Le rédacteur en chef

Sommaire du n°29/2010

Editorial p. 1

La Chevêche d'Athéna : sa répartition dans l'ouest lyonnais en 2010 comparée à 2000
Dominique TISSIER p.4

Essai d'estimation de la population de Chevêche d'Athéna du Rhône
Dominique TISSIER p.27

2010, une année encourageante pour les Faucons pèlerins du *Grand Lyon*
Jean-Pascal FAVERJON p.32

Un Canard à front blanc à l'Ecopôle du Forez, ou comment cocher une espèce américaine !
Julien GRUET p.35

Voyage aux Aigüamolls (Catalogne – Espagne) : 12 au 15 mai 2010
Jonathan JACK p.37

L'Azuré des orpins découvert en 2010 dans la vallée de la Brévenne (69)
Bertrand DI NATALE p.41

Une Tortue d'Hermann découverte à Bessenay dans le département du Rhône
Bertrand DI NATALE p.44

Un Crave à bec rouge observé en migration en septembre 2009 à Bessenay (69)
Bertrand DI NATALE p.47

Etat des connaissances sur la répartition de la Coronelle girondine dans le Rhône
Edouard RIBATTO p.50

INFO ORNITHO : p.52
Reproduction confirmée pour les Goélands leucophées et les Faucons pèlerins à Lyon
Nouvelle reproduction des Sternes pierregarins de Joux et de Miribel-Jonage
Aigle botté, Martinet pâle, Grands Corbeaux, Pie-grièche à tête rousse, Fauvette orphée, Blongios nain, Petit-duc scops, etc… encore plein de belles observations dans le Rhône !

EFFRAIE n°29 / 2010
Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène **69002 LYON**
☎ **04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 email :** association.cora69@free.fr
http://www.corafaunesauvage.fr/

Edition et publication : CORA-Rhône
Rédacteur en chef : Dominique TISSIER
Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire et corriger les articles de ce numéro : Rémi RUFER, Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU, Edouard RIBATTO, Bertrand DI NATALE.
Photo de couverture : Chevêche d'Athéna juvénile / Guillaume TISSIER.
Photos intérieures : Hervé MICHEL, Jean-Pascal FAVERJON, Dominique TISSIER, Guillaume TISSIER, Bertrand DI NATALE, Edouard RIBATTO, Jonathan JACK.
Illustrations : Dominique TISSIER.
Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER
Reprographie et reliure : COREP Lyon

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur auteur et non le CORA.
Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou le CORA-Rhône.

La Chevêche d'Athéna : sa répartition dans l'ouest lyonnais en 2010, comparée à 2000

Dominique TISSIER

Introduction

La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* est le rapace nocturne le plus facile à observer en France, du fait de son habitude de se montrer même en plein jour, et c'est donc celui dont on connaît le mieux la répartition. Une étude de l'espèce avait été menée en 2000 dans un secteur des coteaux de l'Ouest lyonnais et présentée dans le numéro 15 de cette revue (TISSIER 2005) et il nous a paru intéressant de reprendre ce travail dix ans après, en 2010, pour avoir une idée de l'évolution de l'espèce dans des communes proches de l'agglomération lyonnaise et donc soumises à des menaces bien réelles liées à la modification lente des habitats et des comportements humains.

Ce secteur comprend les communes de Marcy l'Etoile et de Sainte-Consorce, englobant également une bonne partie de la commune de Pollionnay et le sud de celles de La-Tour-de-Salvagny et de Lentilly. Il abrite environ une trentaine de couples.

Parallèlement, notre ami, Christian MALIVERNEY, a mené, depuis trois ans, une opération de comptage des mâles chanteurs dans un secteur situé de l'autre côté des Monts du Lyonnais, dans les communes de Bibost, Saint-Julien-sur-Bibost, Savigny et Saint-Pierre-la-Palud. Le CORA-Rhône suit également, depuis plusieurs années, la population du plateau mornantais, avec un comptage biannuel des chanteurs des communes de Saint-Laurent-d'Agny, Taluyers, Chassagny et Montagny.

A noter également une prospection organisée par le CORA-Rhône en 2009 sous la houlette de Cyrille FREY dans les communes du *Grand Lyon*, dont Marcy l'Etoile.

Toutes ces études, jointes aux données récoltées sur l'ensemble du département par les ornithologues du CORA-Rhône et transmises sur la base de données du CORA Faune Sauvage, permettront d'estimer de façon relativement précise la taille de la population rhodanienne, ce qui n'a jamais été réalisé jusqu'à présent.

Description de l'espèce

La Chevêche d'Athéna est une petite chouette aux yeux d'or, à peine plus grosse qu'un merle, au plumage gris tacheté de blanc. Sa taille varie de 23 à 27cm, son envergure d'environ 50 à 60cm. Son vol est ondulant. Posée, elle fait penser à une peluche en forme de boule quand elle est au repos. Inquiète, elle s'étire et se tasse alternativement, en poussant des cris secs. Les jeunes à l'envol sont assez semblables, mais on les reconnaît à l'absence de taches blanches bien marquées sur le dessus de la tête et à leur air un peu ébouriffé ! Ils ont également moins de blanc aux sourcils et autour des yeux.

Les gîtes choisis sont des abris sous les toits des vieux bâtiments, maisons, fermes, hangars, parfois assez proches du centre des villages, ainsi que les vieux arbres têtards ou avec cavité. Son domaine de chasse est la campagne ouverte, avec cultures extensives, prairies de fauche, haies, piquets de clôture qui servent de perchoirs, pâtures, vergers, mais aussi friches, landes, causses, où elle prélève quelques micromammifères imprudents, mais surtout de gros insectes, parfois de petits batraciens et reptiles, rarement de petits oiseaux et, en hiver, de grande quantité de lombrics (GEROUDET 1965). Les

lombrics et les gros insectes peuvent représenter jusqu'à 90 % de son régime alimentaire, aussi bien en nombre de proies qu'en poids de matière (JULLIARD 1984).
Elle est sédentaire, même très casanière, et ne sort pas de son petit territoire, pour peu que son biotope ne soit pas bouleversé.

Elle n'est pas très farouche et on peut souvent la voir, en pleine journée, même le matin ou en plein midi, prendre le soleil sur un poteau télégraphique ou le toit d'une vieille cabane.

Au repos diurne, elle peut facilement passer inaperçue, même sur un toit où, du fait de sa petite taille, elle peut être dissimulée dans un chéneau ou confondue avec une vieille pierre sur les tuiles, ou surtout au cœur d'un vieil arbre où sa couleur de vieille écorce grisâtre lui permet de se fondre dans l'enchevêtrement des branches.

Dès février, mais surtout en mars, on entend les mâles chanter quelques minutes à la tombée de la nuit, avant de s'accoupler, puis de partir en chasse. Mais les observations directes sont rares. Les courtes journées d'hiver ne permettent en effet souvent de n'apercevoir que quelques silhouettes sur un piquet ou un poteau en bord de route au crépuscule… Et le froid n'incite guère nos amies à sortir de leur gîte pendant la journée…

Les pontes (de 3 à 5 œufs en général) ont lieu en avril et jusqu'à mi-mai ; l'incubation dure environ quatre semaines, les jeunes naissent donc en mai et quittent le nid souvent dès la dernière semaine de juin jusqu'à début juillet. C'est à cette période, où les adultes nourrissent leurs jeunes qui ne volent encore pas ou mal aux alentours du nid, que les oiseaux sont les plus faciles à voir, en prenant soin, évidemment, de ne pas les déranger. Avec une longue-vue, à distance raisonnable, on pourra ainsi faire de belles observations bien avant l'obscurité qui est très tardive à cette époque de l'année.
A noter que les jeunes se dispersent en septembre dans un domaine assez proche (quelques kilomètres tout au plus) de leur lieu de naissance, ce qui explique en partie une répartition en noyaux de population.

Répartition de l'espèce en France et en Rhône-Alpes

La Chevêche d'Athéna est répandue presque partout en France, sauf en montagne et dans les régions de forêts comme les Landes (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008). Mais elle n'est pas aussi commune qu'on pourrait le penser. En effet, sa répartition n'est pas uniforme et, si elle est commune par endroits, elle est absente de sites apparemment favorables.

La population française est estimée entre 20 000 et 50 000 couples en 2000, mais avec une marge d'incertitude assez grande et une répartition très inégale, en général en-dessous de 1000 mètres d'altitude. L'espèce est bien représentée dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-Loire, Auvergne, Limousin, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur avec la belle population de la Crau, un peu moins en Ile-de-France, Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Midi-Pyrénées. Elle est plus rare en Bretagne, Pyrénées où elle atteint toutefois 1600 mètres d'altitude, Picardie, Champagne-Ardenne et Aquitaine où elle est absente de la grande forêt landaise. Elle est très rare en Corse où niche la sous-espèce *A.n. noctua*, un peu plus claire et plus rousse que la sous-espèce *A.n. vidalii* présente ailleurs en France (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008).

Abondante au XIX^{ème} siècle, l'espèce semble en régression en France depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, même si l'on manque de données précises. Cette régression est très forte en Alsace, Jura, Haute-Saône, Haute-Savoie, Ain, Isère, Drôme, Var, Vaucluse, Camargue, Bretagne, Picardie, Poitou-Charentes. Elle disparaît de certains secteurs, semble-t-il du fait de la disparition des gros insectes liée à l'usage excessif des pesticides agricoles, de l'abattage des vieux arbres et des vergers, mais les causes précises de la diminution des effectifs de certaines régions restent à définir plus exactement (THIOLLAY 2005). Des programmes de réintroduction ou de protection sont en cours en Haute-Savoie et dans les Vosges (GENOT 2000).

En Rhône-Alpes, GENOT et LECOMTE donnaient, dans leur synthèse de 1998, une estimation minimale de 410 couples, qui paraissait bien inférieure à la réalité. Elle niche encore en Dombes, comme l'atteste cette découverte de deux poussins à peine volants dans une grange à Relevant (Ain) en juillet 2010 (G. TISSIER, *comm. pers.*). Dans le Rhône, 77 couples avaient été recensés en 1990 au sud des Monts du Lyonnais, ainsi qu'au sud-est de Lyon où la construction de la rocade routière a malheureusement fait chuter cette population (ATHANAZE *in litt.*). GENOT et LECOMTE ont repris en 1998 cette valeur de 77 couples d'après cette seule estimation. Un nombre nettement plus important de 1000-1200 couples avait été donné dans l'Atlas 2003 pour la région, avec environ 250 couples rhodaniens. Mais, même si une régression semble confirmée dans plusieurs départements (Ain, Drôme, Isère, Haute-Savoie), ces chiffres traduisent plutôt une prospection largement insuffisante et les études menées récemment permettent de mieux quantifier la population de notre petite chouette.

Etude menée en 2000

En 2000, après une dizaine d'années d'observations ornithologiques régulières, nous avions pu recenser les couples de Chevêches sur un territoire d'environ 3000 hectares situé sur les communes de Sainte-Consorce, Pollionnay, Marcy l'Etoile et Lentilly. Les résultats de cette prospection quasi exhaustive ont été présentés en 2005 dans *l'Effraie* n°15.
Depuis lors, d'autres visites du secteur ont permis d'affiner ces résultats et de les corriger légèrement, deux sites voisins ayant été confondus en un seul. Il y avait ainsi 30 couples connus en 1999-2000.

La méthode utilisée a été l'observation directe et souvent répétée des individus à proximité de leur lieu de nidification. L'écoute des chants au crépuscule a parfois été un premier indice de présence, mais elle a toujours été complétée par des contacts visuels. La méthode de la repasse n'a pas été utilisée.

Le paysage des coteaux de l'Ouest lyonnais convient bien à l'espèce. Même si les constructions s'y multiplient, avec implantation de petites zones d'activités artisanales ou industrielles, création de nouveaux lotissements, diffusion de l'habitat pavillonnaire, il reste encore de belles zones agricoles, avec des cultures en parcelles de taille modeste, des pâtures pour les chevaux, les vaches et les moutons, encore beaucoup de haies d'arbres ou d'arbustes, de petits étangs et une multitude de petites mares, quelques vergers, de vieilles maisons de village, encore quelques fermes en activité et beaucoup de vieilles cabanes en pierres dans les champs. Il reste même quelques parcelles de vigne, souvenir d'une époque pas si lointaine où la viticulture était une des principales activités du secteur.

La diversité du paysage est toujours un atout favorable pour la faune, avec, ici, des espèces comme la Huppe fasciée *Upupa epops* encore présente, l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus*, le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dont la répartition a été bien étudiée dans le secteur (TISSIER 2006), la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*, le Tarier pâtre *Saxicola torquata*, la Fauvette grisette *Sylvia communis*, et même le Vanneau huppé *Vanellus vanellus,* et bien d'autres, puisqu'il y a environ une centaine d'espèces régulières sur ce secteur de l'ouest lyonnais (TISSIER 2000).

Cette diversité favorise l'abondance de proies potentielles, mulots et campagnols dans les champs, gros insectes dans les prairies de fauche, lézards dans les haies, grenouilles et tritons aux abords des mares, lombrics dans les labours, voire les jardins privés.

La densité avait été jugée assez bonne, voire même surprenante quand on sait qu'on est là à moins de 15 kilomètres de la place Bellecour !
En prenant les 3000 hectares en totalité, on avait une densité de 1 couple au km². Mais si l'on ne retenait que les surfaces favorables à l'espèce, en excluant les zones à habitat dense (centres des bourgs) et les zones industrialisées (en particulier les instituts biologiques et pharmaceutiques de Marcy l'Etoile), ainsi que les surfaces boisées le long des vallons, on arrivait au chiffre de 30 couples

sur environ 1900 hectares favorables, soit 1,6 couples au km², ce qui est assez remarquable si près d'une grande agglomération !

En France, la densité est très variable selon les régions et même au sein d'une région. Elle est en général comprise entre 0,2 et 2 couples au km², souvent de l'ordre de 0,6 à 1,2 couples au km², sauf dans certains secteurs bien occupés où l'on peut atteindre exceptionnellement des chiffres de l'ordre de 4 à 6 couples au km² (YEATMAN, BERTHELOT & JARRY 1995). GEROUDET donnait en 1965 une densité très variable de 1 à 3 couples au km² dans les régions ayant des milieux favorables à l'espèce.

Evolution de la zone d'étude depuis 2000

Le paysage des communes étudiées a peu évolué en dix ans, puisqu'on trouve encore de belles zones agricoles avec culture céréalière extensive et prairies. Récemment, cependant, l'élevage des bovins a laissé la place à celui des chevaux utilisés pour le loisir, ce qui modifie l'aspect des pâtures. La zone industrielle de l'institut biologique et pharmaceutique (aujourd'hui dénommé SANOFI-PASTEUR) s'agrandit chaque année d'un nouveau bâtiment et a atteint en 2010 une ampleur considérable, avec une gigantesque zone de parkings. Le projet d'agrandissement de la zone d'activités de Sainte-Consorce, sur le plateau de Méginant, ne s'est heureusement pas (encore) concrétisé, suite, en particulier, à l'intervention du CORA-Rhône, de l'Association Chante-Ruisseau et de la FRAPNA-Rhône, sur ce dossier sensible. De même, le projet de contournement routier, prévu en plein centre de ce plateau agricole dont une partie a été classée en ZNIEFF, a été (mais jusqu'à quand ?) abandonné. Plus important, le projet de contournement autoroutier de Lyon par l'ouest (le « COL »), qui détruirait une bonne partie des sites occupés par la Chevêche dans cette zone d'étude, semble pour l'instant très retardé, d'une part par l'opposition forte exprimée par des associations comme la SCL (Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais), d'autre part par le coût exorbitant de cette infrastructure en période de crise !

Par contre, de nouveaux lotissements ont été créés dans les quatre communes et toutes les zones constructibles sont aujourd'hui quasiment effectivement construites. La pression immobilière restant forte, on assiste à une rénovation progressive des vieux bâtiments, souvent à l'occasion du décès des propriétaires de l'époque, pas si lointaine, où le secteur n'avait pas encore attiré les convoitises des promoteurs !

Déjà en 2004, le couple le plus proche du centre du village de Marcy l'Etoile avait disparu. Aux Verchères, sur cette même commune, un vieux verger avait été rasé sans raison… Aux Grandes Terres et au Raymon, sur la commune de Sainte-Consorce, deux toitures ont été rénovées en faisant disparaître *de facto* le petit orifice, sous une tuile, par lequel les oiseaux se glissaient… A la Brossonnière, la vieille maison a été entièrement refaite et le couple a dû trouver un gîte ailleurs !...
On n'est malheureusement pas prévenu à l'avance de ces travaux et l'on ne peut souvent que constater, après coup, la disparition du site de nidification, pourtant normalement illégale. De plus, on hésite toujours à signaler à un propriétaire de vieille maison, dont le grenier est occupé par un couple de chevêches, la présence de ces locataires encore trop souvent jugés indésirables. La discrétion reste souvent l'atout majeur de la faune sauvage face à la bêtise humaine !…

On voit que la proximité de l'agglomération lyonnaise, par la pression d'urbanisation qu'elle engendre (constructions de lotissements, de zones d'activités, de routes, de parkings, rénovations de bâtiments, etc…), n'est évidemment pas favorable à la survie de l'espèce dans ce secteur de l'ouest lyonnais.
Il était donc intéressant de reprendre cette prospection, dix ans après la première, pour tenter de mesurer l'évolution de cette population de petits rapaces.

Etude menée en 2010

Nous avons gardé la même zone d'étude, mais pour des questions de disponibilité laissée par nos activités professionnelles, nous avons réalisé la prospection sur deux années, 2009 et 2010, en en

sommant les résultats, bien qu'une bonne majorité des couples ait pu être retrouvée à la fois en 2009 et en 2010.
La méthode d'étude est restée la même, à savoir une observation directe des oiseaux, sauf sur deux sites où l'on n'a pu obtenir qu'un contact auditif en 2010.
L'espèce étant, on l'a dit, très casanière toute l'année, il n'est pas nécessaire d'obtenir des preuves absolues de nidification comme il faudrait le faire pour une espèce migratrice. Ici, la présence d'un individu sur un site, ou même un chant ou des cris d'alarme, signifient forcément, à 99% de probabilité, qu'un couple y est nicheur ! Ce qui n'empêche pas d'être heureux de voir, comme cela s'est produit plusieurs fois, les deux partenaires d'un couple côte à côte ou de jeunes oiseaux apprendre à voler par une belle soirée de juin ! Les adultes ont aussi leurs perchoirs diurnes favoris et bon nombre d'entre eux ont pu être observés à plusieurs reprises au même endroit, comme, par exemple, cette chouette de Pollionnay, qui a l'habitude de se tenir, quasiment chaque jour, sur le dernier barreau d'une vieille échelle en bois abandonnée sur le pignon d'un vieux hangar, ou encore, cet oiseau se chauffant quotidiennement au soleil sur le toit d'une cabane agricole bien connue des participants à notre sortie ornithologique annuelle du mois de juin à Sainte-Consorce !

En procédant de la sorte, et avec une bonne trentaine de passages en deux ans, nous avons dénombré 28 couples nicheurs, soit donc 2 de moins qu'en 2000.
On verra plus loin que cette diminution de 7% s'explique assez facilement par l'augmentation des constructions nouvelles, en particulier à Marcy l'Etoile où l'urbanisation croissante de la commune prend de plus en plus un caractère pitoyable quand on sait que la plupart de ses habitants s'y sont installés pour le caractère champêtre et calme qu'elle avait encore dans les années 1980, voire 1990 !

Pollionnay, la Garnière

Tableau des résultats comparés

Le tableau de la page suivante donne les résultats de 2000 et 2010, avec, dans les colonnes, de gauche à droite, la référence de la maille, le numéro du site tel que porté sur la carte jointe, le nom du site, une indication très résumée des contacts obtenus de 1989 à 2008, l'altitude du site, la présence (**1**) ou l'absence présumée (**0**) d'un couple nicheur, en 2000, puis en 2010, et enfin le nombre de contacts en 2009 et 2010.

On se reportera également à la carte en fin d'article.

Etude sur la Chevêche d'Athéna

Coteaux du Lyonnais

mailles	n°	Sites	contacts de 1989 à 2008	altitude	2000	2010	contacts 2009 ou 2010
I8	1	Lentilly Bois Seigneur	2 obs.	345	1	1	cris 2010
H8	2	Lentilly Les Landes (Guinet)	1 obs.	430	1	0	
H8	3	Pollionnay Larny	1 obs. *fide* J.R.	390	1	0	
H8	4	Pollionnay le Verdy		410		1	*fide* E.R.
H9	5	Pollionnay Maison de retraite		420		1	*fide* Ch.M
H8	6	Pollionnay La Cozonnière	1 obs.	420	1	1	1 obs. 2009
H8	7	Pollionnay Les Granges	1 obs. aux Baillardières	370	1	1	couple et juv.
I9	8	Pollionnay La Garnière (échelle)	2006 & 2008	360	1	1	8 obs.
I8	9	Ste-Consorce Grande Cabane	2007	400	1	1	2 obs.
I9	10	Poll. La Poizatière (cabane)		378	1	1	6 obs.
I8	11	Ste-C. Charmillon cabane 1	de 1994 à 2008	365	1	1	9 obs.
I9	12	Ste-C. Charmillon cabane 2	de 1998 à 2003, 2006	335	1	1	2 obs.
I9	13	Ste-Consorce Charmillon Villa	1999	340	1	1	1 obs. 2010
I8	14	Quincieux vallon	1999 & 2008	340	1	1	3 obs.
I8	15	Ste-C. La Brossonnière	de 1994 à 1996	351	1	1	1 obs. 2009
I8	16	Ste-C. Le Badel	de 1994 à 2001	346	1	1	1 obs. 2010
I8	17	Ste-C. Madone La Badellière		380	0	1	1 obs. 2009
I8	18	Ste-C. Clapeloup Vieux Saule	de 1994 à 2001	323	1	1	2 obs.
I8	19	Ste-C. ferme de La Brosse	1996 & 2000	320	1	0	
I9	20	Ste-C. Montchosson	de 2000 à 2008	313	1	1	5 obs.
I8	21	Ste-C. maison Rollin	de 1995 à 2001	355	1	1	2 obs. 2010
I8	22	Marcy La madone	de 1994 à 2000	350	1	1	1 obs. 2010
I8	23	Ste-C. Le Raymon	de 1996 à 2001	390	1	1	cris en 2009
I8	24	Ste-C. Grande Borne (Tronchil)	de 1994 à 2008	395	1	1	6 obs.
I8	25	Marcy Les Teyssonnières	de 1999 à 2008	340	1	1	2 obs.
I8	26	Marcy Grangeneuve (chêne)	de 1995 à 2006	325	1	1	2 obs.
I8	27	Marcy chemin de Bellevue	de 1995 à 2001	343	1	1	2 obs. 2009
I8	28	Marcy Grangeneuve-Verchères	de 1995 à 2001	330	1	1	3 obs.
I8	29	Marcy Grangeneuve-Eglantines	de 1994 à 1996	330	1	0	
I8	30	Marcy Lacroix-Laval	de 1989 à 1998	290	1	0	
I8	31	Marcy Maison CARNINO	1 ind. sur le toit en 2000	300	1	1	1 obs.
I8	32	Tassin Méginant ferme FAYE	1 obs. + vol en 2007	275	1	1	2 obs.
I8	33	Tassin Méginant château	de 1998 à 2007	270	1	1	2 obs.
		TOTAUX			30	28	

Pour 16 sites, le lieu de nidification a pu être connu précisément :

8 couples (50%) sont installés dans de vieilles maisons habitées,
5 couples (31%) nichent dans des cavités de gros arbres,
3 couples (19%) dans des vieilles cabanes en pierres construites en plein champ.

Les arbres identifiés sont deux très gros châtaigniers, un vieux platane et deux grands chênes.

Les oiseaux sont très fidèles à leur site de reproduction et on les retrouve au même endroit d'une année sur l'autre, voire même, pour 17 d'entre eux sur 25, au même endroit exact qu'en 2000.

Description sommaire des sites et des contacts

N°1 : Lentilly, Bois Seigneur

Cette commune, en limite nord de la zone d'étude, a été un peu moins prospectée que les autres. Un oiseau avait été observé en chasse sur un piquet de clôture en 1998, en bordure d'un champ de céréales où nichaient un couple d'Oedicnèmes criards et des Vanneaux huppés. Un chant est entendu le 25 mai 2002. Le site est très calme et en plein milieu agricole, avec de grandes prairies à chevaux, des cultures, un étang artificiel de pêche et une grande propriété close d'un haut mur. A noter que, depuis 2002 environ, une dizaine de pavillons se sont construits en bordure de la route « sud » du Gour et en haut du champ de céréales.
Nous avons eu du mal à retrouver un contact, malgré plusieurs passages, il est vrai diurnes, mais des cris caractéristiques ont été enfin entendus le 20 mars 2010, venant de l'intérieur de la propriété où le couple doit nicher, soit dans un grand arbre de l'enclos, soit dans un des bâtiments, malheureusement mal visibles depuis la route.

N°2 : Lentilly, « Les Landes » (Château Guinet)

Ce site est placé à l'extrémité nord-est des Monts du Lyonnais et il aurait été intéressant d'y retrouver un couple nicheur, puisqu'il aurait fait la transition entre la population de notre zone d'étude et celle de Saint-Pierre-la-Palud et Sourcieux-les-Mines, étudiée par ailleurs et située de l'autre côté des Monts du Lyonnais.

Lentilly, les Landes (château)

Le château Guinet est une belle propriété que jouxtent divers bâtiments anciens, au milieu d'une vaste zone de prairies, au pied des Monts du Lyonnais très boisés.
Un couple avait été observé le 3 juin 1998 sur une vieille cabane en ruine au milieu d'une prairie, mais cette ruine a été éliminée en 2005 et, malgré quelques passages, dont une écoute prolongée à la tombée de la nuit le 28 mars 2010, qui a permis d'entendre un chant de Hibou moyen-duc *Asio otus*, aucun cri n'a été entendu. Une discussion avec une habitante d'un des pavillons plus récents, proches du château, nous a laissés supposer que des poussins avaient été vus « quelques années auparavant, dans un arbre », mais rien d'autre ! Le site ne semble donc pas occupé. A noter que certains grands arbres de la propriété possèdent de belles cavités et que, malheureusement, un personnage patibulaire (gardien ?) nous a interdit une approche du château !

N°3 : Pollionnay, Larny

Ce petit hameau, situé au pied des Monts du Lyonnais, possède un petit vallon qui semble être un paradis pour les chouettes, avec un grand arbre mort aux trous accueillants et des zones de chasse très proches, mais aussi quelques vieilles maisons favorables. En 2000, un ami, Jacques ROULET, nous avait indiqué un contact à Larny, mais, malgré plusieurs visites prolongées en haut de ce vallon, aucun cri, aucune observation n'ont pu être obtenus en 2010.

Sainte-Consorce, Larny

Le site est peut-être situé un peu trop près des forêts des Monts ?

N°4 : Pollionnay, le Verdy

Ici, c'est Edouard RIBATTO qui, à l'occasion d'une discussion avec un vieil habitant du hameau du Verdy le 2 octobre 2009, a pu savoir qu'un couple nichait là, sans précision de l'endroit exact, depuis longtemps et jusqu'à 2009 au moins. Ce hameau, qui possède quelques maisons assez anciennes, quoique apparemment rénovées, et de vieux arbres en fond de vallon, est situé au pied des Monts du Lyonnais et en face, par rapport à la route CD70, de la réserve naturelle régionale de la FRAPNA, une ancienne mine de fluorine nettoyée et aménagée par Daniel ARIAGNO dans les années 1980 pour accueillir des chiroptères hivernants (11 espèces recensées).
Nous n'avons pas eu de contact en 2010, mais le lieu ne se prête pas à une observation facile depuis la route. Le site peut toutefois être considéré comme encore occupé en 2010, en l'absence de modification du milieu.
A noter que nous ne l'avions pas prospecté dans la première étude.

N°5 : Pollionnay, maison de retraite

Nous n'avons pas fait de prospection sur ce site, mais Christian MALIVERNEY nous a indiqué avoir vu un oiseau le 17 février 2010, lors d'un passage crépusculaire.
Nous l'avons donc ajouté à notre tableau bien qu'il n'ait pas été prospecté lors de la première étude.

N°6 : Pollionnay, la Cozonnière

Une observation d'un oiseau en chasse sur un des piquets de la clôture d'une prairie en 2001 ne nous avait pas permis de situer exactement le gîte, mais deux observations en avril 2009 ont confirmé que le site était toujours occupé, dix ans après, et que les oiseaux nichaient dans une grande et vieille bâtisse, située en haut de la prairie et en limite du village. Cette bâtisse possède plusieurs orifices en œil-de-bœuf et c'est dans l'un d'eux qu'un oiseau a été vu le 9 avril. Le couple niche donc sous le toit.

Pollionnay, la Cozonnière

A noter cependant qu'il n'a pas été recontacté en 2010, malgré de nombreux passages diurnes.

L'apparent délabrement de l'ensemble laisse craindre que les bâtiments soient dans le futur complètement rénovés (compte-tenu de la bonne disposition, pour un promoteur immobilier, du site !) par d'éventuels nouveaux propriétaires !

N°7 : Pollionnay, les Granges

Il s'agit là d'un hameau situé à l'écart du village, dans un vallon du ruisseau du Ratier. Un oiseau avait été observé en 2001 dans le hameau lui-même, dit des Baillardières.

Pollionnay, les Granges

Le site a été bien prospecté en 2009 et 2010 et le gîte a été découvert dans le hangar d'un ensemble de vieux bâtiments (dont l'un est habité). Les traces de fientes sur l'une des façades montrent que l'espèce est présente depuis très longtemps. Le couple a été bien observé lors de la sortie CORA du 25 avril 2009 et, en avril 2010, un adulte a été vu en chasse sur un grand chêne à proximité du hangar ; Martine MATHIAN le note également en juin, puis deux poussins à peine volants ont été observés le 15 juillet 2010 dans le hangar.

L'endroit est très calme, malgré quelques constructions plus récentes, et le vallon a tout ce qu'il faut pour satisfaire un couple de Chevêches, prairies, potagers, jardins tranquilles, champs cultivés un peu plus loin, etc.

N°8 : Pollionnay, la Garnière

Il s'agit là d'une maison ancienne et isolée le long de la petite route qui suit, au sud, le vallon du Ratier. Le site est très favorable avec des prairies de fauches, de grandes haies, des clôtures et quelques champs cultivés. C'est là qu'on voit souvent un des oiseaux posé tranquillement sur le dernier barreau d'une vieille échelle en bois posée contre la maison !

Les nombreuses fientes attestent que le couple niche sous un des toits. Il est présent depuis de nombreuses années, observé de nombreuses fois depuis 2002 et en 2010.

Pollionnay, la Garnière

N° 9 : Sainte-Consorce, grande cabane

En limite des communes de Pollionnay et de Sainte-Consorce, une vaste zone de prairies et cultures extensives, au sud de la route CD99 qui mène d'une commune à l'autre, est classée non constructible et épargnée par toute habitation humaine (mais, de ce fait, très menacée par un éventuel contournement autoroutier !). Une grande cabane agricole est située au milieu d'une des prairies, souvent pâturée par des vaches. Un couple y est présent et un oiseau a été noté sur le toit le 27 juin 2009 et le 20 avril 2010.

A noter que la toiture a été entièrement refaite en 2007, mais sans conséquence pour notre couple !

N° 10 : Pollionnay, la Poizatière (ou les Flachères)

Une vieille cabane agricole isolée en pleine pâture à bovins abrite un couple de Faucons crécerelles et un couple de Chevêches d'Athéna qui semblent cohabiter en toute quiétude depuis, là aussi, de nombreuses années.

Peu prospecté lors de la première étude, un oiseau y avait été toutefois noté une fois en 2003. La présence d'un couple a été confirmée par deux observations en 2009 et quatre en 2010, dont trois où un adulte était posé à un orifice en œil-de-bœuf situé sur une façade.

Le site est très tranquille, à l'écart des bâtiments habités, avec de belles prairies, quelques cultures et de nombreuses haies vives.

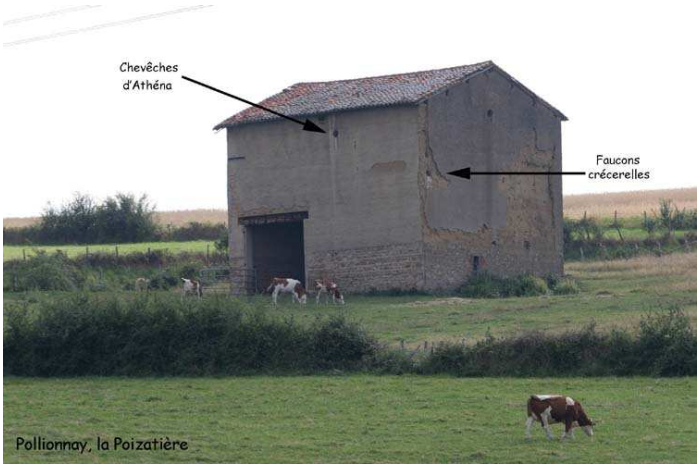

Pollionnay, la Poizatière

N°11 : Sainte-Consorce, le Charmillon (cabane 1)

Il s'agit, là aussi, d'une vieille cabane agricole, mais beaucoup plus petite, et dont le toit a été assez récemment refait. Elle est située à proximité d'une ferme encore en activité. Le propriétaire a laissé, lors de la rénovation de la toiture, une tuile un peu surélevée, ce qui laisse le passage à nos petits rapaces. A noter qu'une extension en tôles blanches a été ajoutée en 2009, mais sans que les oiseaux en soient perturbés.

Sainte-Consorce, le Charmillon (cabane n°1)

Sainte-Consorce, le Charmillon (cabane n°1)

Le site présente de belles prairies de fauches et de pâtures à bovins et moutons, de belles haies vives, arbres isolés, piquets de clôture, etc. Le milieu est donc très favorable et l'espèce a été suivie là depuis 1994. A noter cependant que, de 1994 à 1999, le couple a niché plutôt dans un vieil arbre têtard situé à une centaine de mètres à l'ouest de la cabane, dans une haie. Trois poussins y ont été observés en juillet 1996, deux en juillet 1998 et quatre en juillet 1999. Depuis 2000, ce sont peut-être des repousses de branches gênantes sur les vieux troncs qui ont incité les oiseaux à nicher dans la cabane et ils y sont vus très souvent, en pleine journée, tranquillement posés sur le toit. Il faut dire que le site est très tranquille, la cabane suffisamment éloignée des chemins voisins pour que les oiseaux s'y sentent en toute sécurité. Le couple a été noté ensemble en avril 2010 et au moins un oiseau est observé à quasiment chaque visite du site.

N°12 : Sainte-Consorce, le Charmillon (cabane 2)

Cette vieille cabane agricole, encore plus petite, est placée au milieu d'une prairie parfois utilisée pour les moutons. De 1998 à 2003, un oiseau a été noté plusieurs fois sur le toit et le couple nichait peut-être à l'intérieur. Depuis 2002, il semble que les oiseaux se

Sainte-Consorce, le Charmillon (cabane 2)

soient installés dans un autre gîte à proximité immédiate (sans doute dans un des grands arbres qui sont relativement nombreux aux alentours). Des pelotes d'Effraie des clochers *Tyto alba* ont été trouvées à l'intérieur de la cabane.
En 2009 et 2010, plusieurs visites du secteur n'ont pas permis de localiser précisément les gîtes de ce couple et des deux suivants ; il n'est en effet pas toujours facile de distinguer ces oiseaux de ceux des deux autres sites suivants. Il semble bien toutefois, quand on rapproche les notes de terrain, qu'il y ait trois couples distincts, assez proches les uns des autres.
Sur ce site n°12, la dernière observation est celle d'un oiseau posé sur la cheminée d'une maison voisine le 13 juillet 2010.

N°13 : Sainte-Consorce, le Charmillon (villa)

Dans le même lieu-dit du Charmillon, c'est en 1999 (en particulier lors de deux sorties CORA où l'on avait fait de magnifiques observations à très courte distance) qu'a été trouvé un deuxième couple qui semblait venir d'une propriété, située en bordure de route, avec un grand jardin bien arboré. Un oiseau a été souvent vu posé sur l'un des poteaux en bord de route. Difficile à retrouver en 2009 et 2010, le couple semble encore présent puisqu'un adulte alarmant a été vu s'envoler et aller se percher sur un grand chêne voisin le 28 février 2010.
Le site est moins tranquille que le précédent avec des passages de piétons ou de voitures sur la petite route qui mène au Quincieux. De ce fait, les oiseaux doivent mieux se dissimuler.

N°14 : Sainte-Consorce, vallon du Quincieux

Entre le Charmillon et le hameau du Quincieux, se trouve un petit vallon très verdoyant, creusé par un minuscule ru dont on ne voit qu'une mare près de la route, avec souvent des moutons en pâture, de grands arbres alignés en haie et des piquets de clôture bordant de belles prairies. Le site est entouré de petites zones pavillonnaires à faible densité, mais le vallon lui-même est assez tranquille.

Sainte-Consorce, vallon du Quincieux

C'est aussi en 1999 qu'un troisième couple a été localisé là, puis revu en 2008.
En 2010, la prospection a été plus importante et la présence de deux adultes en chasse en juin et juillet sur les piquets a permis de distinguer ce couple de celui du site n°12.
Le nid est, très probablement, dans un des grands chênes de la haie, en fond de vallon.

N°15 : Sainte-Consorce, la Brossonnière

La ferme de la Brossonnière est encore en activité, principalement d'élevage de moutons. Le site est un hameau assez proche de zones pavillonnaires de faible densité, avec quelques prairies. De 1994 à 1996, on voyait souvent un oiseau entrer sous le toit d'une vieille grange, par un trou assez large sous la charpente. En 1997, le bâtiment a été entièrement rénové pour être transformé en habitation et notre couple a dû aller chercher gîte ailleurs.
Cependant, lors d'une sortie CORA, le 27 juin 2009, un oiseau était trouvé par Martine MATHIAN, posé sur un piquet de clôture de la maison voisine.

Sainte-Consorce, la Brossonière

Cet individu a été attribué, sans certitude absolue, à ce site n°15. Aucun autre indice de présence n'a été obtenu en 2010. Il est à craindre que de nouvelles constructions ne restreignent trop l'espace de chasse des rapaces et que ce couple disparaisse dans les années à venir.

N°16 : Sainte-Consorce, le Badel

Le hameau du Badel est assez proche du centre du village, avec, toutefois, des zones encore agricoles en prairies et un petit étang (retenue sur le Ribes) où l'on a pu faire de belles observations de migrateurs (quelques Sarcelles d'été *Anas querquedula* et d'hiver *Anas crecca*, un Canard souchet *Anas clypeata*, un Petit Gravelot *Charadrius dubius* le 21 août 1995, des Chevaliers culblanc *Tringa ochropus* et guignette *Actitis hypoleucos*, une Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* le 25 mars 1996, un Héron pourpré *Ardea purpurea*, un Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, etc., et même un Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* le 5 octobre 1991) et où un couple de Grèbes castagneux *Tachybaptus ruficollis* s'est reproduit dans les années 1990. Le site est donc encore relativement calme !

Sainte-Consorce, le Badel

Un couple de Chevêches niche dans un ensemble de bâtiments anciens, sans qu'on ait pu avoir davantage de précision, et quelques habitants ont pu nous renseigner sur leur présence dans les années 1990 à 2001. Depuis la dernière observation de 2001, le site n'a pas été prospecté, mais en 2010, un oiseau a été retrouvé le 28 mars sous le toit d'un hangar métallique contigu aux bâtiments et des voisins nous ont dit entendre des chants nocturnes.

La même menace de réduction de l'espace de chasse est à signaler comme pour le site précédent.

N°17 : Sainte-Consorce, la Badellière

Encore plus proche du centre du village de Sainte-Consorce, à un endroit où aucune donnée n'a été rapportée auparavant, un oiseau en chasse a été vu à la tombée de la nuit vers la Madone le 27 juin 2009. Si le couple existait en 2000, il n'a pas été détecté, mais le milieu plus anthropique contribue peut-être à rendre les oiseaux beaucoup plus discrets. Aucune observation n'a été faite en 2010.

N°18 : Sainte-Consorce, Clapeloup

Il s'agit là d'une vieille maison (autrefois ferme, sans doute) située au carrefour du chemin du Badel et du CD30 (très fréquenté aujourd'hui). On est là en haut du fameux plateau de Méginant et à côté de la Z.A. de Clapeloup. Les observations de 1994 à 2001 concernaient toutes un oiseau perché sur un vieux saule têtard situé derrière les bâtiments, dans une prairie où paissent aujourd'hui deux ânes et quelques poules.

Sainte-Consorce, Clapeloup

Nous avions cru que le couple y nichait ; mais, en 2010, le 28 mars précisément, un oiseau était observé sur un tout petit orifice, posé sur une planchette de bois, en façade du bâtiment principal.

Il est donc probable que le couple niche en fait à l'intérieur du bâtiment, bien qu'il ait été revu le 26 juin sur une branche du saule.

Les oiseaux vont chasser le plus souvent sur les champs du plateau, l'un ayant été observé le 12 août 1994 et un autre le 27 juin 2009, de nuit, posés sur les fils télégraphiques du chemin de Méginant.
La circulation routière constitue, sur ce site, une menace très importante, compte tenu de l'augmentation considérable du trafic routier depuis les années 1990.

N°19 : Sainte-Consorce, ferme de la Brosse

Ce site avait été retenu en 2000 sur la foi d'une unique observation d'un oiseau perché sur une cheminée le 4 mai 1996 et du témoignage d'Aurore MULLER, bénévole au Centre de Soins des Oiseaux Sauvages du Lyonnais, qui y était locataire en 2001. Cette ferme, encore en activité, est un ensemble de vieux bâtiments et de trois maisons d'habitation, situé entre la Zone Industrielle de SANOFI-PASTEUR, en augmentation constante côté Marcy l'Etoile, et le plateau de Méginant côté Sainte-Consorce, et en bordure du CD30.
Le petit chemin de la Brosse, chemin rural qui la sépare de la Z.I., est devenu, de fait, une desserte des multiples parkings construits au fur et à mesure de la réalisation de nouveaux bâtiments industriels, au détriment de la sécurité des usagers puisqu'un feu tricolore y a été placé suite au décès accidentel d'une jeune fille de Sainte-Consorce, et au détriment de l'environnement naturel, certains immenses parkings ayant été construits en zone classée boisée, au ras du petit ruisseau du Ribes, aujourd'hui bien pollué !

Marcy l'Etoile, les Grandes Terres (ferme de la Brosse)

Ceci pour signaler les impacts que peuvent avoir ces développements de zones industrielles non suffisamment concertés. Et il est à craindre que le couple de chouettes ait disparu à cause de la circulation automobile.

N°20 : Sainte-Consorce, Montchosson

Nous revenons là sur un site encore très calme, à l'abri du bruit et du trafic, le célèbre site de Montchosson, où les habitués des sorties CORA ont souvent observé les Oedicnèmes criards et Vanneaux huppés qui y sont nicheurs. Une vieille maison isolée, mais en cours de lente rénovation par ses propriétaires, et une double rangée de vieux platanes aux multiples cavités, sont placées entre deux vastes zones de cultures céréalières. En bas, le vallon bien boisé du ruisseau du Méginant nous isole du bruit de la Z.A. de Clapeloup, située sur l'autre versant.

Sainte-Consorce, Montchosson

C'est en 2000 que nous avons découvert un couple de Chevêches dans un des platanes, mais il devait y être présent depuis bien longtemps ! Nous y avons fait de belles observations et de belles photographies en 2001, avec de très jeunes oiseaux à peine volants en juin.
Depuis, d'autres observations ont été faites de 2005 à 2009. En 2010, les oiseaux ne semblaient plus présents et ce n'est que le 26 juin, puis le 5 août, que deux contacts visuels ont pu être obtenus.

N°21 : Sainte-Consorce/Marcy l'Etoile, maison ROLLIN

Cette ancienne ferme n'est plus habitée aujourd'hui. Elle est située à la limite des communes de Marcy l'Etoile et de Sainte-Consorce, au bord de la route CD123E qui relie ces deux communes. De 1995 à 2001, un oiseau était souvent vu sur le faîte du toit et un trou entre le toit et la poutre faîtière lui permettait de rejoindre son gîte sous les tuiles. Trois jeunes oiseaux avaient été notés en 1996. Le couple devait aller chasser sur les champs des Grandes Terres au sud ou dans les pâtures à bovins, vers la ferme BRUN, à l'ouest.

A noter qu'un cadavre avait été relevé sur la route en 2001, la circulation automobile augmentant ici comme ailleurs et constituant une menace réelle pour ces oiseaux.

Marcy l'Etoile, maison Rollin

En 2002, la toiture est refaite, l'orifice n'existe plus !

En 2005, un lotissement se construit, côté Marcy l'Etoile et réduit la zone de chasse des rapaces.

En 2009, aucune donnée n'est récoltée, mais en 2010, deux observations d'un individu, l'une le 14 avril et l'autre, transmise par notre ami de Chante-Ruisseau Jean-Louis GOMEZ, le 31 juillet, permettent de conclure à la présence probable d'un couple qui a dû trouver un emplacement ailleurs dans les vieux bâtiments.

N°22 : Marcy l'Etoile, chemin de la Madone

Un petit groupe d'habitations est placé là entre les deux communes, maisons assez anciennes ou rénovées. Un couple est présent de 1994 à 2000 au moins, les oiseaux devant aller chasser dans les petits champs attenants ou sur les petites prairies qui subsistent au nord-ouest du site. Le couple est retrouvé le 15 février 2010, jour où, à la nuit tombée, des cris sont entendus et un oiseau rejoint son partenaire sur un poteau télégraphique en bordure du chemin avec force démonstrations sonores. Ils doivent nicher peut-être dans l'un des arbres d'une propriété privée du hameau.

N°23 : Sainte-Consorce, le Raymon

Un vieux corps de bâtiments placé à la sortie du village de Sainte-Consorce abritait un couple de 1996 à 2001 au moins. Les oiseaux, souvent vus lors des sorties CORA de l'époque, entraient sous le toit d'un bâtiment par un espace sous une tuile. Deux poussins avaient été vus en 1997.

Sainte-Consorce, le Raymon

Le toit a été refait en 2002 et l'orifice n'existe plus.

Pourtant, des cris sont entendus depuis le chemin de la Madone, le 9 avril 2009, et permettent de déduire que le couple a dû s'installer quelque part à proximité des bâtiments, peut-être dans un des nombreux grands arbres situés en-dessous, en bordure de prairie. Ils doivent chasser dans les zones agricoles voisines, prairies à chevaux et moutons, potager, grands arbres isolés et haies vives.

N°24 : Sainte-Consorce, la Grande Borne

La Grande Borne est un lieu-dit très tranquille que l'on traverse lors de randonnées pédestres vers les Monts du Lyonnais. Il y a là de belles prairies et deux champs cultivés, des haies vives où niche la Pie-grièche écorcheur, en bas un vallon boisé au pied des Monts et une ferme encore en activité. Les adhérents du CORA qui participent à notre sortie annuelle connaissent bien le vieux châtaignier placé au milieu d'une pâture à moutons !

Sainte-Consorce, la Grande Borne 2010

Le couple a été découvert dans cet arbre le 27 août 1994 et, depuis lors, observé chaque année. Un juvénile est vu avec ses parents le 4 juillet 1998 et deux début septembre 2000.
Un oiseau est observé le 9 avril 2009, jour où l'on constate qu'une des deux branches basses maîtresses a fini par se casser et gît au sol. Or le couple nichait dans un creux placé à l'enfourchure des deux branches ! Heureusement, les oiseaux sont retrouvés en avril 2010, puis revus plusieurs fois dans des branches supérieures, mais sans qu'il y ait eu de jeunes, semble-t-il, cette année.

N°25 : Marcy l'Etoile, les Teyssonnières

Nous redescendons de Sainte-Consorce par le chemin du Raymon pour arriver aux Teyssonnières à la limite de la commune de Marcy l'Etoile. Il y a là de belles prairies de fauche ou servant de pâtures aux moutons ou aux chevaux, des haies le long des petites routes, quelques mares et un bosquet dans lequel un vieux châtaignier abrite un couple de chouettes découvert en 1998. Des jeunes sont notés en 1999 et 2000. Les données couvrent toute la période 1998 à 2009.

Marcy l'Etoile, les Teyssonnières

En 2010, nous avons eu beaucoup de mal à obtenir un contact et commencions à penser que le couple avait abandonné son arbre. Il faut dire que l'écurie de Grangeneuve voisine s'est alors considérablement développée et que de nombreux abris à chevaux ont été construits à proximité ; les chevaux, bien plus nombreux, modifient la couverture végétale des sols, en tondant l'herbe et tassant la terre, ce qui est peut-être moins favorable aux lombrics et aux petits rongeurs ? De plus, dès le mois de mai, un grand cerisier dissimule le châtaignier à la vue depuis la route, ce qui ne facilite pas les observations diurnes !
Enfin, le 27 juillet 2010, après une longue attente jusqu'à la tombée de la nuit, un oiseau est vu furtivement en vol, passant d'un perchoir à un autre !

N°26 : Marcy l'Etoile, Grangeneuve (grand chêne)

Le chemin de Grangeneuve mène à l'écurie du même nom, mais, juste avant de sortir du village, se trouve un grand chêne, en bordure d'une vaste prairie descendant vers un petit vallon boisé et où paissent parfois quelques bovins. L'arbre est séparé de la route par une villa d'une cinquantaine d'années. Il y a aussi des haies vives et des clôtures. Un couple est suivi dans cet arbre de 1995 à 2008, avec des juvéniles observés ou entendus chaque année, de 1995 à 2000. Quelques maisons de construction plus ancienne se trouvent à proximité, côté village, et il n'était pas rare d'y voir un oiseau posé.

Marcy l'Etoile, Grangeneuve (grand chêne)

Lors d'une prospection CORA, le 8 avril 2009, on retrouve le couple malgré la construction d'une nouvelle villa en bord de route. Une discussion avec le propriétaire nous fait comprendre qu'une autre construction va être encore entreprise, cette fois tout près du chêne.
En 2010, nous découvrons que, effectivement, une nouvelle maison s'est construite à moins de dix mètres du pied du chêne ! Le jour de notre passage, le 14 avril 2010, les nouveaux habitants étaient sur leur terrasse autour d'un barbecue allumé, donc en bas de l'arbre, avec trois gros chiens ! Nous allions abandonner notre recherche, lorsqu'un Choucas des tours *Corvus monedula* vient se pencher sur un trou de l'arbre, assez haut et côté prairie… C'est alors que nous voyons une chouette venir chasser ce corvidé apparemment non bienvenu ! Puis nous l'observons posée sur une haute branche ! Le couple occupe donc toujours ce site… mais pour combien de temps ?

N°27 : Marcy l'Etoile, chemin de Bellevue

Nous sommes là aussi tout près du centre du village (le chemin de Bellevue reliant le chemin de Grangeneuve à la statue de la Madone) dans une zone constructible avec des constructions anciennes et récentes à densité assez faible. Une parcelle non encore construite en 2000 permettait d'observer un couple de Chevêches qui semblaient venir d'un grand cèdre se dressant à côté d'une vieille ferme habitée, mais sans activité agricole récente. On découvrira plus tard, suite à une discussion de Cyrille FREY avec les propriétaires, que le couple nichait, en fait, dans la ferme. De l'autre côté de la Madone, une prairie à chevaux devait également être utilisée comme zone de chasse par les rapaces, vus en 1994 et 1995 sur une ruine de petite cabane laissée là, mais détruite en 1996.
Plusieurs observations ont été faites de 1994 à 2001, avec, en particulier, un accouplement observé lors de la Nuit de la Chouette en 1995, des jeunes au nourrissage en juillet 1996, un jeune capturé par un chat en 1997, un accouplement encore en 1998, etc.
Lors de la prospection CORA, le 8 avril 2009, on retrouve un oiseau sur le grand cèdre, malgré la construction de plusieurs nouveaux pavillons. Aucun contact n'a été obtenu en 2010, mais peut-être par insuffisance de prospection.

N°28 : Marcy l'Etoile, Grangeneuve-Verchères

Ce site est en pleine zone pavillonnaire et juste au sud du grand lotissement des Verchères construit dans les années 1980. Il y a bien toutefois une zone de prairies et cultures, à côté du lotissement, qui rejoint les prairies du site de Grangeneuve n°26. La situation y est difficile à analyser compte tenu de la discrétion des oiseaux liée sans doute aux dérangements fréquents. Cependant, en confrontant nos notes de terrain, nous avons été amené à conclure à la présence d'un couple nichant tantôt dans une vieille grange ouverte en haut de la zone, probablement en 1995 et en 1996 (année où deux cadavres sont retrouvés par un habitant), puis en 2001, et tantôt sur un grand chêne du chemin rural CR9 qui contourne le lotissement en bas de la zone, de 1990 à 1994, puis en 1998 où trois jeunes sont observés sur cet arbre et en 1999 où un accouplement y est noté, mais peut-être aussi en 2000 et 2001.
En 2001, un oiseau est signalé par une habitante des maisons du haut.
Il est possible qu'il y ait eu deux couples distincts certaines années, mais sans preuve.
Des constructions nouvelles étant apparues tant en bas dès 1998, qu'en haut dans les années 2000, nous pensions que le couple avait disparu. La vieille grange elle-même avait été transformée en habitation !
Or, à notre grande surprise, le 17 avril 2010, nous observons un oiseau perché sur le toit d'une des vieilles maisons du haut, donc en bordure du chemin de Grangeneuve. L'oiseau s'envole pour aller se

dissimuler dans un grand cèdre voisin. Mieux, un oiseau (le même ou son partenaire) sera revu sur ce même toit le 15 juillet, puis sur une cheminée voisine le 27 juillet 2010 ! Un couple est donc encore présent, sans qu'on puisse localiser précisément son gîte.

N°29 : Marcy l'Etoile, chemin de Grangeneuve (Eglantines)

Ce site, non occupé depuis 1998 probablement, est tout près du centre du village, au début du chemin de Grangeneuve. Le couple, qui n'avait pas pu être localisé précisément, nichait peut-être dans un grand arbre mort placé dans une propriété ancienne, rénovée en 1996. L'arbre a été coupé.
Plusieurs belles observations avaient été faites, comme par exemple celles d'accouplements en janvier 1994 et février 1995. Un oiseau se dissimulait souvent, pendant la journée, dans un pin touffu du haut du chemin des Eglantines, où il a été vu pour la dernière fois le 13 octobre 1997.

N°30 : Marcy l'Etoile, rond-point de Lacroix-Laval

Le Domaine de Lacroix-Laval, parc de loisirs propriété du Conseil Général du Rhône, n'est pas propice aux Chevêches, car trop boisé. Cependant, un oiseau a été observé une dizaine de fois posé sur un panneau publicitaire près du rond-point de son entrée principale. La première observation date du 1er juin 1989, deux oiseaux sont vus ensemble le 5 février 1991, un le 12, puis plus rien jusqu'au 30 janvier 1998 où un adulte est noté sur le même perchoir.
Il est possible que ce couple exploitait les zones en prairies et haies comprises entre le Parc et le stade ou des champs cultivés situés un peu plus loin. De multiples constructions ont modifié complètement tout ce paysage : commerce, immeuble de bureaux, caserne, stade, parking !...
La circulation, très dense sur la route de Sain Bel (CD7), constituait aussi une menace permanente pour ces oiseaux. Est-ce la raison de leur disparition ?... En tous cas, ils n'ont pas été revus depuis.

N°31 : Marcy l'Etoile, la Belle Etoile, maison CARNINO

Cette maison ancienne, située à l'entrée du village en venant de Lacroix-Laval, était quasiment à l'abandon dans les années 1990, non occupée, et assez favorable à nos petits rapaces, puisqu'il y avait de beaux arbres dans la propriété et que les pâtures à bovins de la ferme LANCELOT, du côté de la Combe aux vers, ainsi que les champs alentours devaient servir de zone de chasse. Une seule observation avait été faite, celle d'un oiseau sur le toit de la maison le 2 avril 2000.

Marcy l'Etoile, maison CARNINO (la Belle Etoile) 2010

La maison a été entièrement rénovée en 2006 par la municipalité pour en faire une maison communale, ce qui est certes une bonne chose, mais qui aurait pu se faire en tenant compte de ses occupants ailés en leur proposant par exemple un nichoir de substitution. Considération bien au-delà de la sensibilité environnementale des élus locaux !

A noter que le champ voisin était le site de nidification du dernier couple d'Oedicnèmes criards de la commune en 2001 , avant la construction d'un parking en 2002, puis d'un soi-disant contournement du village, qui l'a détruit et qui s'est révélé de fait une desserte des immenses parkings de SANOFI-PASTEUR déjà mentionnés !... Triste évolution de ce site naturel d'une belle biodiversité autrefois…

Malgré tout ceci, notre petite chouette reste très casanière et, à notre grande surprise, alors que nous avions déjà envoyé notre article au comité de relecture, nous retrouvions un oiseau sur un panneau de signalisation routière, au bord de ce tronçon routier, le 5 août 2010, ce qui indique que, malgré tous les

bouleversements de son territoire, elle a dû réussir à trouver un gîte de substitution, probablement dans un grand arbre du voisinage.

Cette redécouverte mérite d'être contée pour montrer que ce genre d'étude est difficile et les résultats forcément entachés d'incertitude, la chance ou la malchance jouant parfois son rôle obscur ! Ce jour-là, après un après-midi de prospection peu fructueux, à cause d'un vent du nord assez fort, nous avions attendu la tombée de la nuit vers les sites du Badel. En rentrant, nous décidions de tenter une dernière chance en prenant en voiture le chemin de la Brosse qui permet de rejoindre, en contournant la zone industrielle de SANOFI-PASTEUR-BIOMERIEUX, ce triste bout de « contournement » qui aboutit à la maison CARNINO et son beau rond-point tout neuf !... Là, pour éviter de rouler trop vite, nous nous garons sur le bas-côté, devant ce panneau de signalisation, pour laisser passer des véhicules pressés. A peine notre voiture immobilisée, nous voyons une forme ronde caractéristique perchée sur le panneau !
L'oiseau s'envole au bout de deux secondes pour aller se poser derrière nous, sur un camion en stationnement ! De nuit, nous ne l'aurions jamais repéré si nous avions continué à rouler sans nous arrêter !

A noter que toute sa zone de chasse, qui était faite de pâtures à bovins, friches et prairies, donc assez favorable, a été transformée en 2010 en petits parcs à chevaux avec multiples abris en bois. Supportera-t-elle longtemps cette nouvelle modification ?!...

N°32 : Tassin, Méginant, ferme FAYE

Pour terminer sur une note plus heureuse, examinons les deux derniers sites de notre étude, sur le plateau de Méginant, encore épargné pour l'instant par les aménageurs et promoteurs de tous bords !
Ce beau plateau, une des dernières zones agricoles assez vastes aux portes de l'agglomération lyonnaise (on est là à moins de 10km de la Place Bellecour !), est formé de champs cultivés de manière extensive, de prairies, de potagers et jardins dans quelques propriétés dispersées, de haies, de quelques arbres isolés et d'une zone pépinière. Il est situé entre les vallons boisés de Méginant au sud et du Ribes au nord et s'étend sur les communes de Sainte-Consorce à l'ouest et de Tassin la Demi-Lune à l'est. Il semblerait que la partie orientale, enclave bizarre de cette dernière commune quand on regarde une carte, avait été ainsi annexée par Tassin pour être transformée en Z.I., ce qui n'a heureusement jamais été fait !
Une petite route goudronnée (mais sans doute autrefois simple chemin rural), le chemin de Méginant, traverse le plateau d'ouest en est, ce qui avait incité certains responsables de la DDE à envisager de la transformer en contournement de Saint-Genis-les-Ollières, projet qui semble, pour l'instant, abandonné !

Bref, il subsiste sur ce plateau une ferme en activité et cette ferme abrite un couple de nos sympathiques petits rapaces nocturnes.

Tassin, Méginant (la ferme Faye)

Le couple doit être présent depuis longtemps, mais nous ne l'avons observé pour la première fois que le 25 mars 2003, en vol, puis c'est un oiseau adulte posé sur le toit qui est noté le 26 mai 2007. Il est retrouvé au même endroit le 22 mai 2009.

Depuis cette date, nous y avons fait des passages plus fréquents et plusieurs observations ont permis de confirmer la présence d'un couple.

N°33 : Tassin, Méginant, château

Au bout du plateau de Méginant, côté oriental, près des zones boisées du Bois Ponard, se trouve une grande propriété privée comprenant plusieurs anciens bâtiments et grand arbres. Nous y avons observé un oiseau pour la première fois le 5 juin 1998, posé sur un piquet en bord de propriété. Un adulte, à l'affût sur un piquet en bord de route, est noté le 25 juillet 1999 et deux oiseaux le 8 juin 2000. Le couple y est sans doute présent depuis plus longtemps, mais l'observation des oiseaux est difficile, car ils doivent nicher plutôt dans un des arbres situés derrière les bâtiments visibles de la route et qui forment un bosquet surplombant une sorte de clapier à lapins. A noter que les toitures sont progressivement rénovées depuis quelques années par les propriétaires.

Tassin, Méginant

Un oiseau est vu en vol près de la propriété le 26 mai 2007. En 2009, nous n'avons eu aucune donnée. En 2010, ce n'est que le 13 juillet que nous entendons un cri d'alarme au passage d'un Milan noir *Milvus migrans* et, enfin, le 27 juillet, un oiseau est observé sur une des cheminées !

Discussion

La carte de la zone étudiée montre que, si l'on excepte les deux sites de Lentilly au nord, on a un beau noyau de population centré autour du village de Sainte-Consorce, avec 27 couples pour environ 20km², soit une densité brute de 1,4 couples au km².
Dans les régions favorables à l'espèce, la densité est très variable de 1 à 3 couples au km² (GEROUDET 1965). On a donc là un chiffre tout à fait remarquable, compte tenu de la proximité de la ville !

La distance entre deux nids peut être assez faible, avec un minimum d'environ 300 mètres.

Sainte-Consorce, la Grande Borne 2010

Si l'on compare les données de 2000 et 2010, on remarque que trois couples de 2010 n'avaient pas été trouvées en 2000, mais que cinq couples de 2000 n'ont pas été retrouvés en 2010.
Compte tenu de l'incertitude inévitable qu'il y a sur ce genre d'estimation, malgré les nombreuses heures de prospection, il y a donc très probablement, mais sans certitude absolue, une diminution de 2 couples (28 au lieu de 30), soit 7%, ce qui peut paraître beaucoup, mais nous nous attendions à pire !

Le lecteur aura remarqué, en lisant la description des sites, que les principales causes de disparition sont liées à la pression d'urbanisation que suscite la proximité de l'agglomération : ce sont la rénovation des toitures ou des vieilles maisons et la construction d'infrastructures diverses.

La rénovation des bâtiments est en effet constatée sur le site n°29 où le couple a disparu, ainsi que sur les sites n°15, 21, 23, 28 et 31 où ils ont trouvé un gîte de substitution (grands arbres probablement). Mais cette menace plane de façon évidente sur des sites comme les n° 6, 7, 8, 18, voire même 27. Ainsi, le gros pourcentage de couples installés dans des vieilles maisons risque fort d'être très préjudiciable à l'espèce si, comme on peut le craindre, cette pression immobilière s'accentue. Un gros travail de sensibilisation des propriétaires serait à mener pour qu'ils installent des nichoirs de substitution lors de travaux ou préviennent les acheteurs lors de la vente de leurs bâtiments.

La construction d'infrastructures se fait surtout sentir à Marcy l'Etoile, commune qui s'est beaucoup urbanisée, avec une voie routière nouvelle à la Belle Etoile, un grand commerce, une caserne de pompiers, un bâtiment de bureaux, un stade et un parking le long de la route de Sain Bel, des parkings immenses et des bâtiments industriels très nombreux du côté de la Zone Industrielle SANOFI-PASTEUR, mais aussi de l'habitat dispersé à Grangeneuve et Bellevue, toutes constructions directement responsables de la disparition du couple n°30 et même très probablement du couple n°19 de la Brosse !
Sur les cinq sites où l'espèce n'a pas été retrouvée, deux sont à Marcy l'Etoile, un juste en limite de cette commune (la Brosse), un au château Guinet où le milieu semble moins favorable et un à Larny pour une raison inconnue, le milieu y restant au contraire très favorable. Deux d'entre eux (n°19 et 30) ont été ainsi sacrifiés sur l'autel du soi-disant développement économique dont on sait à qui il profite !

Les communes de Sainte-Consorce et de Pollionnay où l'espace rural reste important sont moins touchées par cette menace, même si celle-ci risque de s'accentuer dans l'avenir. Ceci si le fameux C.O.L. n'est pas construit, puisque, même si le tracé exact n'en est pas connu à ce stade du projet, il détruirait probablement directement les sites n°8, 9 et 10, peut-être les n°1 et 3 ! On peut constater *de visu*, en ce moment même, les dégâts occasionnés aux sites des Oedicnèmes criards de Lentilly où se construit, juste au nord de notre zone d'étude, l'autoroute A89 !

Rappelons, si besoin est, que la Chouette chevêche, comme tous les rapaces, est intégralement protégée par la loi française depuis 1972. Il est donc interdit de la détruire et de détruire ses sites de nidification.

D'autres menaces planent évidemment sur nos petits rapaces, comme la circulation automobile, de plus en plus importante, et les cheminées dans lesquels les oiseaux peuvent tomber. Il faut aussi mentionner la prédation importante (pas tout à fait naturelle) par les chats domestiques en vadrouille sur les poussins non volants, mais déjà sortis du nid, en juin ou juillet. Ces menaces sont évidemment accentuées du fait de l'augmentation de la population des villages et donc des bâtiments, voitures, chiens et chats, etc…
La petite Chevêche est aussi, ici comme ailleurs, sérieusement menacée par la disparition lente des gros insectes et par la suppression des vieux arbres et des vergers qu'elle affectionne...
Rappelons aussi le rôle dévastateur des fameux poteaux téléphoniques creux, heureusement aujourd'hui normalement obturés…

Nous écrivions en 2005 : « Le temps n'est plus (du moins espérons-le à l'aube du XXI^{ème} siècle !...) où les rapaces nocturnes étaient cloués aux portes des granges sous l'imbécile prétexte qu'ils portaient malheur ». Et pourtant, une récente discussion avec un propriétaire de la Cozonnière nous a démontré le contraire : « ces oiseaux portent malheur », ainsi l'un d'eux a chanté « le soir de la mort accidentelle d'un vieux parent » ! Nous sommes en 2010, plus de 300 ans après le début du siècle des « Lumières » !!!... Incroyable ? Mais Martine, qui nous accompagnait pendant cette discussion, pourra témoigner que nous disons vrai !
Comme le disait Albert EINSTEIN : « il y a deux choses qui sont infinies, la taille de l'univers et la bêtise humaine ; encore ne suis-je pas tout à fait sûr de la première » !!!

J'ai entendu des gens venus récemment habiter un nouveau lotissement situé quasiment en pleine campagne, en limite de bourg, se plaindre des cris émis par deux Chevêches qui nichaient dans la vieille maison voisine !!! On sait aussi que les traces de fientes laissées par les oiseaux peuvent leur attirer des colères peut-être justifiées, voire des actes qui le seraient moins !

Mais ne pouvons-nous pas vivre avec la nature dont nous faisons partie intégrante (nous l'oublions trop souvent) et non pas contre elle !

Conclusion

Nous avons pu, dix ans après une première estimation de la population de Chevêches d'Athéna dans une zone d'étude des coteaux du Lyonnais, très proche de l'agglomération lyonnaise, reprendre un inventaire des couples nicheurs. On constate une grande fidélité des oiseaux à leur territoire, mais une pression croissante de l'urbanisation, pression immobilière avec ses corollaires, intensification des dérangements et du trafic routier, ont amené une diminution de l'ordre de 7% du nombre de couples.

Avec 28 couples sur 3000 hectares, la densité reste bonne, de l'ordre de 1,4 couples au km² au centre de la zone. Ceci ne peut pas toutefois nous empêcher d'être assez pessimiste sur l'avenir de cette population si rien ne se modifie dans les comportements des décideurs et des acteurs de l'aménagement du territoire de ces communes, mais aussi du grand public, qui reste assez peu sensible à cette perte progressive de la biodiversité locale.

Dominique TISSIER

Bibliographie

- **Base de données du CORA.** M.R.E., Lyon, www.corafaunesauvage.fr
- **BROWN R., FERGUSON J., LAWRENCE M. & LEES D. (2005).** *Guide des traces et indices d'oiseaux*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **CORA (2003)** – *Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*, CORA, Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2008).** *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **DUQUET M. (réd.) (1993).** *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Eclectis, Paris.
- **GAGET G. et CORA-Rhône (2001-2001-2003-2004).** Suivi de la Chouette chevêche sur le plateau mornantais (69). *Rapports d'études*. CORA-Rhône, Lyon.
- **GENOT J.C. (1992).** Contribution à l'écologie de la Chouette chevêche en France. *Thèse de Doctorat*. Université de Dijon.
- **GENOT J.C. (2000).** Conservation de la nature : gérer les espèces ou les habitats ? Le cas du parc naturel régional des Vosges du nord, réserve de la biosphère. *Le Courrier de l'environnement* n°39. Parc naturel régional des Vosges du nord.

- **GENOT J.C. & LECOMTE P. (1998).** Essai de synthèse sur la population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en France. *ORNITHOS* 5-3.
- **GENOT J.C. & LECOMTE P. (2002).** *La Chevêche d'Athéna*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **GEROUDET P. (1965-1984).** *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- **JUILLARD M. (1985).** *La Chouette chevêche*. Société Romande étude protection des oiseaux. Prangins.
- **NOCTUA (2005).** Association belge pour la protection et l'étude de la Chevêche d'Athéna. Site internet : http://www.noctua.org/
- **REDOUX Ch., GAGET V. (2005).** Résumé du "Suivi scientifique de la Chevêche d'Athéna sur le plateau mornantais (Rhône)". *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.
- **THIOLLAY J.M. (2005).** Les Rapaces de Bourgogne. Ecologie et conservation des rapaces. *L'aile brisée*. http://ailebrisee.free.fr. C.E.O.B.
- **TISSIER D. (2000).** *Les oiseaux de Marcy l'Etoile* (édité par l'auteur).
- **TISSIER D. (2005).** La Chevêche d'Athéna : répartition et densité dans l'ouest lyonnais en 2000. *L'Effraie* n°15. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2006).** Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.
- **YEATMAN, BERTHELOT & JARRY (1995).** *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France*, 1985-1989. Société Ornithologique de France, Paris.

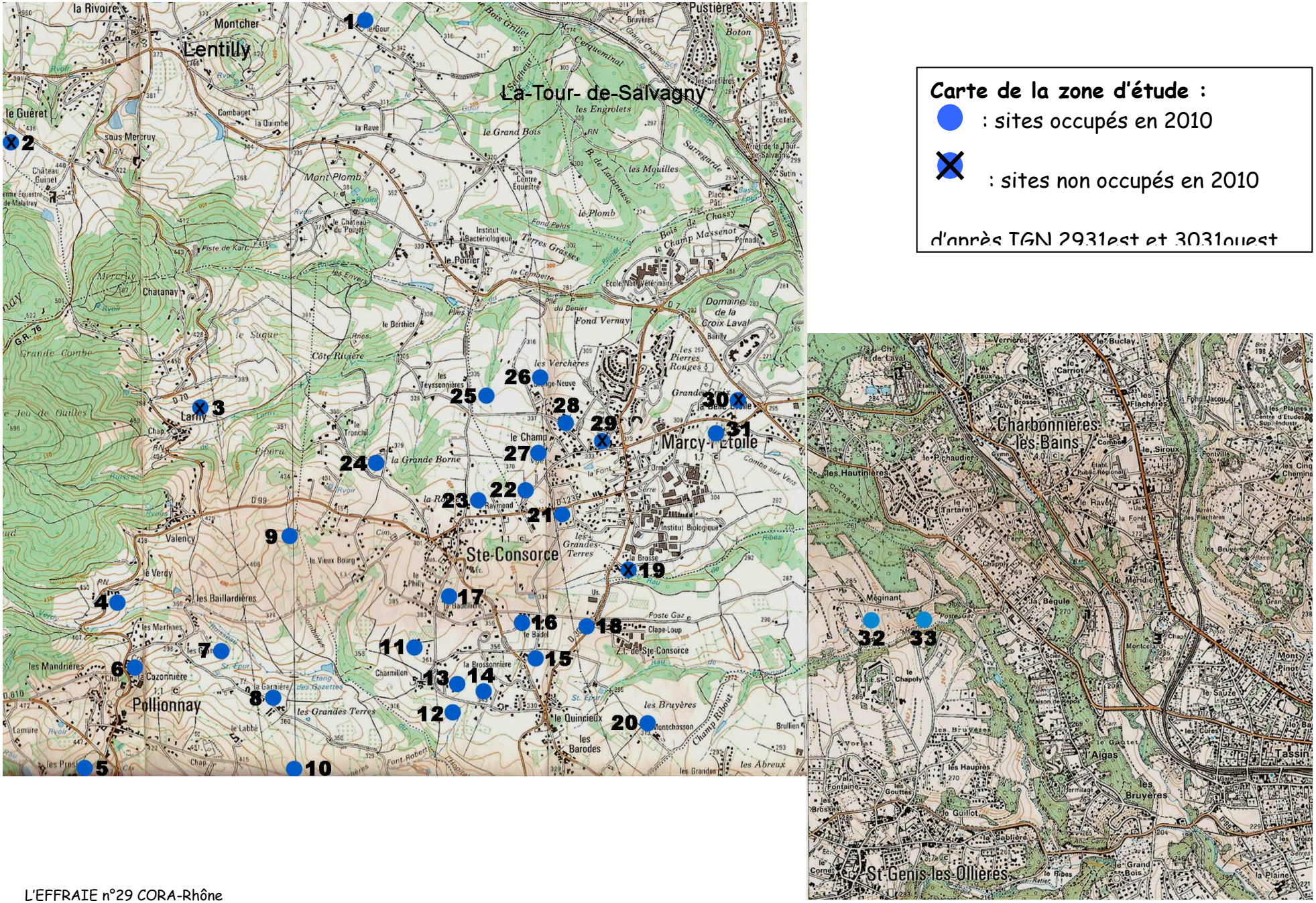

Carte de la zone d'étude :

● : sites occupés en 2010

✕ : sites non occupés en 2010

d'après IGN 2931est et 3031ouest

Essai d'estimation de la population de Chevêche d'Athéna du Rhône

Dominique TISSIER

L'étude présentée dans le précédent article a permis d'estimer à **28 couples nicheurs** la population de Chevêche d'Athéna d'un secteur comprenant les communes de Marcy l'Etoile, Sainte-Consorce, une bonne partie de Pollionnay et le sud de La-Tour-de-Salvagny et de Lentilly (Rhône).

En complément de cette étude, il nous a semblé intéressant d'essayer de faire une estimation de **l'effectif minimal** de Chevêche d'Athéna dans l'ensemble du département rhodanien.

D'autres secteurs sont bien prospectés. Ainsi, notre ami, Christian MALIVERNEY, a mené, depuis trois ans, une opération de comptage des mâles chanteurs dans un secteur beaucoup plus vaste, situé de l'autre côté des Monts du Lyonnais, dans les communes de Bibost, Saint-Julien-sur-Bibost, Savigny et Saint-Pierre-la-Palud (bassin versant en rive gauche de la Brévenne).
La méthode utilisée a été principalement celle de la repasse crépusculaire, complétée par quelques observations directes. On sait que certains mâles ne répondent pas systématiquement à la repasse et que les conditions météorologiques peuvent modifier considérablement les résultats, ce qui oblige à faire plusieurs passages, mais, en confrontant les résultats des années successives, ceci permet d'avoir tout de même une bonne idée de la densité de population.
Le bilan de ce comptage s'établit comme suit en 2010 :

Savigny	29-30 chanteurs
Ancy	7
Bibost	13
St-Julien/Bibost (est)	3
Sourcieux-les-Mines	13
St-Pierre-la-Palud	6
Total	**72**

Une opération similaire avait été menée, en 2009, à Montrottier (12 chanteurs), Saint-Julien-sur-Bibost (16 chanteurs), Bessenay (15) et Brullioles-est (6).
La densité non corrigée dans ces communes va de 1,3 à 1,6 couples au km², mais avec des zones boisées assez importantes, la valeur locale étant donc bien supérieure (MALIVERNEY 2010 *comm. pers.*).

Le CORA-Rhône suit également, depuis 1996, la population du plateau mornantais, avec un comptage biannuel des chanteurs des communes de Saint-Laurent-d'Agny, Taluyers, Chassagny et Montagny. On arrive là à un total de **50 à 55 chanteurs**, la méthode étant, là aussi, celle de la repasse crépusculaire réalisée lors de deux soirées éco-volontaires annuelles organisées par l'association.
Cette étude remarquable du CORA-Rhône permet de suivre l'évolution de la population de Chevêche d'Athéna dans ce secteur très riche sur plus de dix ans et d'analyser les variations interannuelles et locales que l'on pourra présenter dans un futur article.

Toutes ces études, jointes aux données récoltées sur l'ensemble du département par les ornithologues du CORA-Rhône et transmises sur la base de données du CORA Faune Sauvage, permettent d'estimer, de façon certes approchée, la taille minimale de la population rhodanienne, ce qui n'a pas été réalisé depuis la rédaction de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes (2003) qui estimait la population régionale à 1000-1200 couples dont 250 pour le département du Rhône.

Le département du Rhône compte 293 communes sur 3249 km² (avec 1677073 habitants en 2007).

La base de données du CORA Faune Sauvage comprend des données de l'espèce de 2000 à 2010 (cumulées) dans 98 communes représentant une superficie de 122330ha (38%).
Si l'on reprend ces données par lieu-dit, on arrive à un total de 347 sites recensés. En faisant l'hypothèse que les effectifs des communes ont peu ou pas évolué en dix ans (et sachant que la majorité des données datent de 2008, 2009 et 2010) et en se basant sur le caractère très casanier de l'espèce (qui élimine quasiment les comptages doubles), on a donc déjà un minimum de 330-340 couples.

La carte du département montre la répartition de l'espèce, d'après cette base de données.

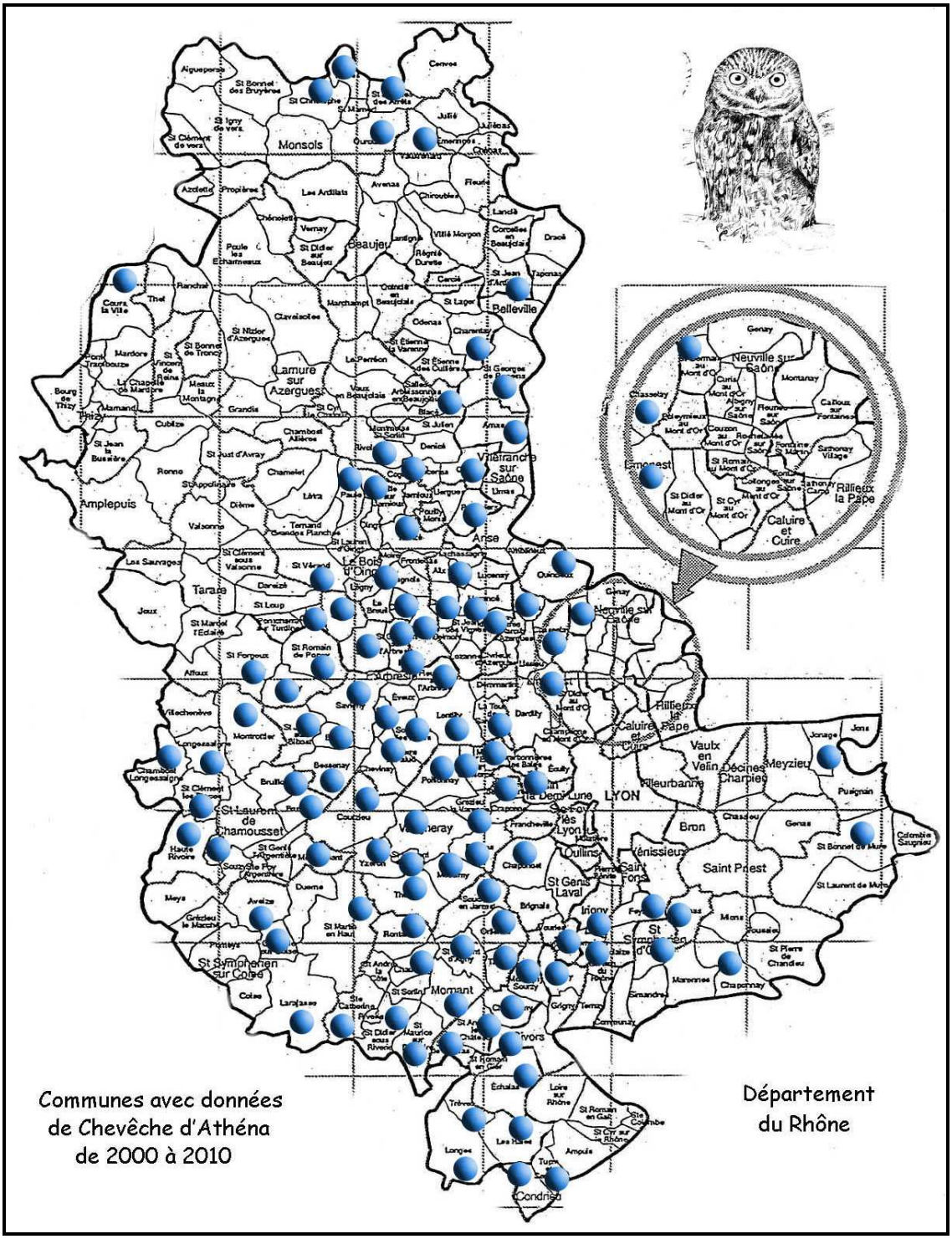

On voit que l'espèce est bien présente dans un large secteur à l'ouest de Lyon, depuis le sud du plateau mornantais jusqu'au bas Beaujolais, mais aussi en val de Saône, en Beaujolais (centre et nord), à l'extrême nord du département et en limite ouest au-delà des Monts du Lyonnais, ainsi que dans quelques communes du sud-est de Lyon et même sur les contreforts du Pilat.

Il y a bien sûr un biais inévitable sur cette carte, du fait que certains secteurs sont bien prospectés (c'est le cas des communes de l'ouest lyonnais, celles ayant fait l'objet des études systématiques citées plus haut, mais aussi des secteurs autour de Bully, Sarcey, ou de Saint-Andéol, Mornant, etc…) alors que d'autres le sont très peu, comme le nord du département ou le Beaujolais viticole.

Si l'on tente de lever cette difficulté en jugeant que certaines communes, très peu prospectées, mais possédant des milieux *a priori* favorables, doivent abriter au moins un couple, voire deux, on arrive alors à un nombre de communes de 182 représentant 210700ha (65%).

Une estimation extrêmement prudente de l'effectif minimal de la population rhodanienne, faite en ne comptant qu'un, parfois deux couples dans ces communes sans donnée effective, mais favorables, serait alors très approximativement **d'au moins 490 à 620 couples**.

Si l'on suivait Sébastien BLACHE qui, dans son étude de l'espèce dans le département de la Drôme, parle de micro-populations, nous pourrions d'ailleurs penser que les Chevêches ne vivent pas trop isolées les unes des autres et un minimum de deux couples pourrait être pris en compte dans une commune favorable ou dans des communes contigües. Mais, comme les limites administratives des communes ne correspondent que rarement à des limites de zones naturelles homogènes, la complexité du calcul devient telle que nous nous en tiendrons prudemment à un couple, plus rarement deux, dans une commune sans donnée, pour notre objectif de nombre minimal !

De fait, on ne voit pas en effet pourquoi une commune comme Sainte-Consorce aurait 14 couples, alors que des communes voisines comme Dommartin ou Dardilly, assez semblables, mais qui ne figurent pas dans la base de données, n'auraient aucun couple !

Pour ce faire, il faut évidemment connaître les milieux appréciés par nos petits rapaces ; ce sont les prairies de fauche, les pâtures en bocage avec haies, bosquets, arbres creux en haie ou isolés, vieilles bâtisses ou cabanes, hangars agricoles ou granges, où ils doivent trouver gîte et nourriture : petits rongeurs, gros insectes et surtout lombrics en hiver. On sait, en effet, depuis 1970 environ, que la Chevêche se nourrit beaucoup de ces invertébrés lors de la saison froide. Les études ultérieures (GEROUDET, JULLIARD, GENOT, BLACHE *et al.*) ont montré aussi la nécessité de perchoirs (piquets de clôture, poteaux, murets), de cavités (arbres têtards, vieux bâtiments, etc.) et de terre retournée (potagers, jardins, petits labours) dans un périmètre très étroit.

C'est un paysage que l'on retrouve dans une grande partie du département, exception faite du nord-ouest très boisé et de plus haute altitude, de certains secteurs viticoles à forte densité de vignoble et de l'est lyonnais où les cultures se pratiquent de façon plus intensive, avec de vastes champs de céréales et moins de haies.

A propos de l'est lyonnais, on peut cependant s'étonner du faible nombre de données dans la base, alors que c'est un secteur qui a été bien prospecté, par exemple pour l'étude sur l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* ou pour diverses études d'impact suite aux nombreux projets d'aménagement qui concernent le secteur. Mais le type de culture doit conduire à une quantité nettement moins importante de lombrics et d'insectes. De plus, la densité y étant alors plus faible, les oiseaux y sont moins faciles à trouver pendant la journée ; ils sont aussi moins enclins à chanter. La prospection devrait se faire en soirée ou en début de nuit, ce qui n'est pas le cas dans les études évoquées. On peut donc penser que l'espèce y est bien présente, mais en densité faible (GAGET *comm. pers.*).

Revenons à notre calcul ! En étant moins pessimiste, on peut tenter d'estimer une densité de population dans ces 182 communes sans rester forcément à 1 ou 2 couples seulement. Nous serons toutefois prudents en faisant le calcul avec une densité très faible dans les communes sans donnée :

- **de 0,1 couple au km²** dans les secteurs du nord-ouest du département (dans ses communes les moins boisées), du nord-Beaujolais, du centre et du sud du Beaujolais viticole, du nord et du sud de la ville de Lyon, des zones très urbanisées de l'agglomération, ainsi que tout l'est lyonnais,

- **de 0,3 couple au km²** dans les secteurs de l'extrême nord du département, des Monts d'Or, de l'ouest et du sud-ouest du département, ainsi que des contreforts du Pilat à l'extrême sud-est,

- **et de 0,5 couple au km²** dans le Val de Saône, les coteaux du Lyonnais, dans un vaste secteur autour de Bully, Sain Bel etc., et sur le plateau mornantais (partie haute seulement pour Givors).

Ceci, évidemment, **en ne prenant en compte que les 182 communes connues pour être favorables ou jugées favorables à l'espèce,** comme indiqué plus haut, et en gardant la valeur de densité réelle dans les communes où elle est connue.

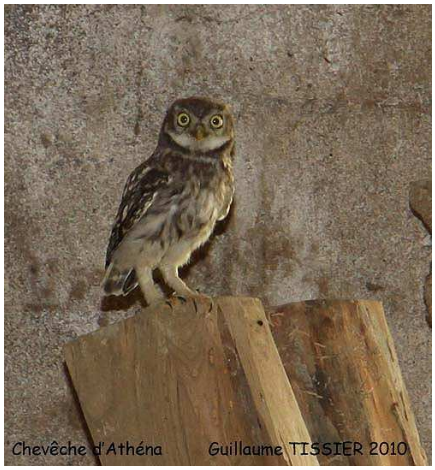
Chevêche d'Athéna Guillaume TISSIER 2010

Si l'on multiplie ces valeurs de densité par la surface de chacune des communes, selon leur secteur, on arrive alors à un total de **763 couples** (minimum) pour l'ensemble du département, ce nombre étant obtenu en étant encore très prudent sur les densités estimées, qui sont plutôt, dans les communes bien prospectées et très favorables, de 0,8 à 2 couples au km². A noter que nous n'avons pas fait d'arrondi dans le calcul des couples par commune, là aussi pour rester très prudent dans l'addition totale.

GENOT et LECOMTE, dans leur article de 1998, mettent en garde contre ce genre d'extrapolation, qui pourrait se révéler hasardeuse si l'on ne prenait pas toutes les précautions requises. En effet, ils mettent en avant, à juste titre, que l'espèce peut être présente dans un secteur, avec une bonne densité, et absente, ou présente en faible densité, dans un secteur voisin d'aspect assez semblable ! Ceci pour des raisons ayant trait aux exigences de nos petits rapaces, qui doivent toutes être satisfaites. Par exemple, le biotope peut comprendre des prairies riches en insectes et lombrics, avec une structure en bocage, mais manquer de cavités de nidification, ou le bocage trop serré peut ne pas laisser place à des perchoirs pour la chasse à l'affût.

On pourrait aussi multiplier les valeurs de densité par les surfaces de prairies, mais celles-ci sont connues sans qu'on puisse prendre en compte les autres critères de sélection de sites par les Chevêches (cavités, taille des parcelles, etc.). Si l'on tente d'affecter une valeur de densité à chaque type de milieu, on tombe vite sur un écueil insurmontable lié au fait que l'espèce vit dans un domaine caractérisé justement souvent par la juxtaposition de milieux différents, de petite taille, mais qui lui permettent de trouver toujours sa pitance quels que soient la saison et les éventuels travaux agricoles.

Pour toutes ces raisons, nous avons donc été très prudents en adoptant, dans nos calculs, des valeurs très faibles de 0,1 – 0,3 – voire, au mieux 0,5 c/km², comme indiqué plus haut. La valeur obtenue est donc bien un minimum, probablement plutôt pessimiste !

Comme en 2004 lors de l'étude sur l'Oedicnème criard (TISSIER 2006), on voit que la meilleure prospection de l'espèce, surtout effective depuis 2008, conduit à une évaluation de la population bien supérieure à celles des estimations antérieures, qui, sans évidemment remettre en cause la qualité des ornithologues des décennies passées, souffraient d'un manque important de données, la densité de répartition de nos Chevêches n'ayant certainement pas augmenté, au contraire (l'étude sur la plateau mornantais l'attestera peut-être – D'ADAMO, à paraître) !

Evidemment, notre estimation ne satisferait pas un scientifique plus exigeant, du fait qu'elle ne s'appuie que partiellement sur des résultats réels de terrain. Mais il y a tout de même environ 300 couples ayant fait l'objet d'au moins une donnée dans la base du CORA Faune Sauvage ou ayant été effectivement contactés lors des études citées, et ceci pour la seule année 2010 !

Seule une étude plus approfondie et couvrant toutes les zones favorables du département pourrait permettre une estimation plus précise, qui, probablement, permettrait de revoir ces chiffres encore à la hausse. On s'en tiendra donc pour l'instant à ce minimum d'environ 350 sites recensés et à cette **valeur estimée minimale de 760 couples dans le Rhône** !

Dominique TISSIER

Remerciements : merci à Christian MALIVERNEY qui a bien voulu nous transmettre les résultats des comptages qu'il a organisés en 2009 et 2010. Merci également à Christophe D'ADAMO, Edouard RIBATTO et Cyrille FREY (CORA-Rhône) qui nous ont communiqué les données de la base et organisent les soirées de prospection du CORA-Rhône. Merci à Vincent GAGET pour son avis sur le secteur de l'est lyonnais qu'il connaît bien et ses remarques avisées. Merci à Léa qui nous a accompagnés dans plusieurs tournées de prospection et a fait preuve de beaucoup de patience lors de longues attentes pour de furtives observations de nos petits rapaces. Merci enfin à tous les observateurs qui ne laissent pas leurs données dormir dans leur carnet de terrain !

NDLR : nous tenons à la disposition des personnes intéressés par les détails des calculs ou qui souhaiteraient faire une estimation différente le tableau EXCEL utilisé avec la liste des communes du département et leur superficie, sur demande auprès de l'auteur - dominique.tissier@ecam.fr.

Bibliographie

- **Base de données du CORA**. M.R.E., Lyon, www.corafaunesauvage.fr
- **BLACHE S. (2005).** La Chevêche *Athene noctua* en zone d'agriculture intensive (plaine de Valence, Drôme) : habitat, alimentation, reproduction. *Mémoire d'étude*. Laboratoire de Biogéographie et d'Ecologie des Vertébrés à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Montpellier.
- **CORA (2003)** – *Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*, CORA, Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2008).** *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **GAGET G. et CORA-Rhône (2001-2001-2003-2004-2005).** Suivi de la Chouette chevêche sur le plateau mornantais (69). *Rapports d'études*. CORA-Rhône, Lyon.
- **GENOT J.C. & LECOMTE P. (1998).** Essai de synthèse sur la population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en France. *ORNITHOS* 5-3.
- **GENOT J.C. & LECOMTE P. (2002).** *La Chevêche d'Athéna*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **GEROUDET P. (1965-1984).** *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- **JUILLARD M. (1985).** *La Chouette chevêche*. Société Romande étude protection des oiseaux. Prangins.
- **REDOUX Ch. & GAGET V. (2005).** Résumé du "Suivi scientifique de la Chevêche d'Athéna sur le plateau mornantais (Rhône)". *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2005).** La Chevêche d'Athéna : répartition et densité dans l'ouest lyonnais en 2000. *L'Effraie* n°15. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2006).** Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

2010, une année encourageante pour les Faucons pèlerins du *Grand Lyon*

Jean-Pascal FAVERJON

Introduction

Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* a bien failli disparaître de France, puisque l'on ne recensait qu'à peine 200 couples dans les années 1970, alors qu'une estimation de 1000 à 1500 couples avait été avancée par les frères TERRASSE avant 1945. Le piégeage et la destruction volontaire, les pratiques illégales de la fauconnerie et surtout l'empoisonnement par les pesticides organochlorés en étaient les causes principales (MONNERET 2007).

A partir des années 1980, le Faucon pèlerin a, très progressivement, reconquis des territoires perdus, grâce une réglementation plus stricte de l'usage des pesticides, le statut d'espèce protégée acquis en 1972 et la surveillance des aires. Aujourd'hui, 1200 à 1500 couples occupent le territoire français (DUBOIS *et al.* 2008), dont environ 300 en Rhône-Alpes.

Faucon pèlerin, femelle juv. au baguage, Lyon, juin 2010
J.P. Faverjon

S'ils restent principalement inféodés aux parois et falaises calcaires, les oiseaux ont tendance à s'installer en milieu urbain, sur des sites artificiels : églises, centrales nucléaires, usines, cheminées, pylônes, immeubles, etc., principalement depuis le début du XXI^{è} siècle. La mise en place de nichoirs ou l'aménagement d'aires artificielles (plateformes) ont localement facilité ces premières reproductions. La présence de l'espèce en ville a, bien sûr, un intérêt dans la limitation des effectifs de pigeons domestiques et cet argument est souvent mis en avant par les associations de protection de la nature auprès des mairies pour inciter à favoriser l'installation de l'espèce en ville plutôt que d'utiliser des méthodes de destruction ou de stérilisation des colombidés urbains. A noter aussi que, en ville, l'espèce n'a pas à souffrir de la prédation du Grand Corbeau *Corvus corax* (localement présent) ou, plus dangereuse, celle du Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* qui occupe les mêmes sites rupestres que le Faucon pèlerin et qui n'hésite pas à prélever des poussins ou même des jeunes déjà sortis de l'aire !

Ainsi, l'espèce est notée à Albi depuis les années 1950, sur la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) dès 1995, à Chooz, Strasbourg, Mulhouse, Altkirch, Belfort, Lunéville, Nancy, Limoges, Brest, Nantes, Chartres, Tours, Rodez, Chalon-sur-Saône, etc.. L'espèce est aussi notée à Metz, Pont-à-Mousson, Toulouse, Bordeaux, Périgueux, etc., mais aussi plus près de Lyon, à Bourg-en-Bresse (Ain), Saint-Chamond (Loire) et à Villefranche-sur-Saône (Rhône). 35 villes sont fréquentées par l'espèce en 2005 avec des preuves de reproduction dans 11 d'entre elles (DUBOIS *et al. op. cit.*).

Le point dans *le Grand Lyon* (Rhône)

Au cœur de l'hiver 2009-2010, les observations du tout nouveau « Groupe Pèlerin Rhône » ont révélé la présence d'un nouveau couple de Faucons pèlerins, le second, dans l'agglomération lyonnaise, après celui de la raffinerie de Feyzin dont la reproduction annuelle, depuis 2005 au moins, a largement été décrite dans cette revue (voir, en particulier, GAGET & TISSIER 2007), mais cette fois **dans Lyon *intra muros*** !

Pour des raisons de vulnérabilité du site, nous préférons ne pas le localiser plus précisément.
Pour que ce nouveau couple puisse rester dans ce secteur urbain, dont la rénovation va débuter, et qu'il puisse se reproduire dans de bonnes conditions, deux nichoirs ont été installés dont l'un sur la tour EDF, située au cœur du quartier de la Part-Dieu. Cette opération a été présentée dans le précédent numéro de cette revue, dans sa rubrique « INFO ORNITHO » (*L'Effraie* n°28). Merci à l'entreprise villeurbannaise TSC (Travaux Sur Corde) et à la société FDR (Foncière des Régions), propriétaire de l'immeuble pour leur indispensable soutien à ces actions difficiles.

Ces deux installations ont nécessité un gros travail de la part du « Groupe Pèlerin Rhône » pour obtenir les bons contacts, les autorisations, fabriquer des nichoirs, puis les mettre en place à 80 mètres de hauteur !… Nous avons fait au plus vite pour que ces installations soient prêtes pour cette année. Les nichoirs ont été posés les 8 et 15 février 2010, dates assez tardives pour l'espèce qui se reproduit habituellement au cœur de l'hiver.

Nichoir "3 étoiles" - Photo © : J.P. FAVERJON

Nos efforts ont été récompensés puisqu'un couple a rapidement pris possession d'un des nouveaux nichoirs et a déposé une ponte fin mars. Nous avons eu le plaisir de voir grandir trois jeunes, deux mâles et une femelle, superbes avec leurs paupières et leur cire de bec bleu, caractéristique d'un jeune Faucon pèlerin de l'année.

Pour diminuer les risques liés au premier envol des fauconneaux en milieu urbain, nous avons mis en place une surveillance régulière du site. Heureusement d'ailleurs, car si le premier mâle s'est envolé sans encombre le 13 juin au matin, en revanche, au cours de l'après-midi, l'envol de la femelle s'est terminé au sol !… La jeune femelle était en bonne santé, mais incapable de redécoller. Elle était donc à la merci des chats, des chiens, des voitures ou de personnes mal intentionnées…

Heureusement, M. et Mme FREY (les parents de Cyrille) étaient de surveillance ce jour là et ont assisté à la scène en *live* ! L'oiseau a donc pu être rapidement récupéré, pesé (941 grammes !), bagué par Jean-Michel BELIARD, puis relâché sur un bâtiment dominant. Sa bague porte le numéro DA 197697 et a été posée sur sa patte gauche. Elle a été revue une semaine plus tard, bien volant et en pleine forme !

Le 14 juin à 18h00, le dernier mâle a réussi son premier envol sous nos yeux émerveillés !

Nous avons revu les trois jeunes en même temps pour la dernière fois le 21 juin. Ils volaient tous très bien et étaient déjà capables de se chamailler en vol. Ils s'entraînaient également à capturer des feuilles mortes !

Belle réussite, donc, pour cette opération avec une installation de nichoirs au planning très serré et une installation très rapide des oiseaux !

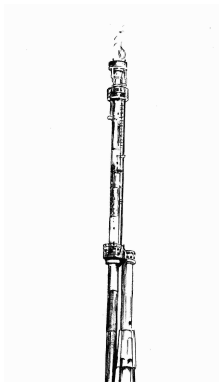

Du côté de Feyzin, où un nichoir avait été posé en 2007 sur la torchère de la raffinerie, avec l'aide de l'entreprise TOTAL, le couple s'est de nouveau reproduit sans encombre en 2010. Les oiseaux ont déposé une ponte au 15 mars 2010, dans leur nichoir, comme chaque année. Un jeune mâle s'est envolé sans encombre et a surpris Pascal TISSOT par sa capacité à effectuer des attaques en piqué sur des goélands, alors qu'il ne s'était envolé que depuis une semaine !!!

Rappelons que, début avril 2009, un autre nichoir a été installé sur une cheminée principale de la raffinerie pour anticiper les travaux de réparation qui doivent être menés dans quatre ans sur la torchère. Notons la bonne coopération de l'entreprise TOTAL avec le CORA-Rhône et la LPO-Loire sur cette affaire. Ce sont entre 10 et 16 jeunes Faucons pèlerins qui se sont envolés de la raffinerie depuis 2003 !

Et attendons la suite, avec, espérons-le, une nouvelle reproduction réussie en 2011 !

Conclusion

Avec un total de quatre jeunes Faucons pèlerins à l'envol, 2010 est donc la meilleure année jamais enregistrée pour cette espèce dans le département du Rhône, depuis la régression de l'espèce et le début des observations ornithologiques modernes.

D'autres preuves de reproduction sont attendues ailleurs, en particulier à Villefranche-sur-Saône où la présence de l'espèce est régulièrement mentionnée (André LAMY *in* base de données du CORA-Rhône). Patience et discrétion !

Un grand merci à tous les membres actifs du « Groupe Pèlerin Rhône » : Pascal TISSOT, Cyrille FREY et ses parents, André LAMY, Danielle et Jean TOURTILLER, Jonathan JACK et Jean-Michel BELIARD. En espérant que vous serez nombreux à rejoindre ce groupe !

Jean-Pascal FAVERJON
Coordinateur « Faucon pèlerin » (Loire et Rhône)
LPO-Loire

Bibliographie

- **Base de données du CORA.** M.R.E., Lyon, www.corafaunesauvage.fr
- **CORA Région (2003).** Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA éditeur, Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2008).** *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **DUQUET M. (1996).** Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus*. *Ornithos* 3-1.
- **GAGET V. (2006).** Nidification du Faucon pèlerin dans *le Grand Lyon*. *L'Effraie* n°17. CORA-Rhône, Lyon.
- **GAGET V. & TISSIER D. (2007).** Nidification du Faucon pèlerin dans *le Grand Lyon* : reproduction et pose de nichoirs à Feyzin. *L'Effraie* n°20. CORA-Rhône, Lyon.
- **GENSBØL B. (1993).** *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du nord et du Proche-Orient*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **GEROUDET P. (1965-1984).** *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe.* Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.
- **INFO ORNITHO (2010).** Les Faucons pèlerins du Rhône : nouveau nichoir pour l'espèce à la Part-Dieu. *L'Effraie* n°28. CORA-Rhône, Lyon.
- **LPO-Loire (2010).** Site internet : http://www.loire.lpo.fr/especesremarquablespelerin.html
Voir en particulier les reportages et vidéos sur les couples du Rhône :
http://rhone-alpes-auvergne.france3.fr/info/rhone-alpes/lyon---un-nichoir-pour-faucons-sur-la-tour-edf-60923290.html
http://video.metrofrance.com/video/iLyROoafIaLY.html
- **L.P.O. Mission F.I.R. (2004).** *Cahier technique "Faucon pèlerin".* LPO éditeur, Rochefort.
- **MONNERET R.-J. (2007).** http://rjmonneret.free.fr/PelerinRegions
- **MONNERET R.-J. (2001).** *Le Faucon pèlerin*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **MONNERET R.-J. in THIOLLAY J.M. et BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004).** *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation.* Delachaux & Niestlé, Paris.
- **THIOLLAY J.M. (2006).** Rapaces nicheurs de France : état des populations en 2005 et perspectives d'avenir. *Ornithos* 13-3.

Un Canard à front blanc à l'Ecopôle du Forez, ou comment cocher une espèce américaine !

Julien GRUET

Hier, 13 décembre 2009, était un vrai matin d'hiver !... La température atteignait zéro degré Celsius, une bise glaciale nous crispait les pommettes, les mains et les pieds.
Le soleil était fraîchement levé, trop timide ; il se cachait derrière d'épais nuages gris.
L'étang principal de l'Ecopôle du Forez était encore libre de glace ; les Hérons cendrés guettaient leurs proies d'un œil aguerri et les canards nageaient paisiblement. Nous étions à la recherche de l'un d'eux, un américain !...

Parmi tous ces anatidés visibles depuis l'observatoire des bécassines, aucun ne lui correspondait. Les Canards colverts abondaient, certains dormaient encore, d'autres se nourrissaient alors que plusieurs entreprenaient un nettoyage méticuleux de leur plumage. Les Canards souchets et siffleurs, les Grands Cormorans et les Foulques macroules s'occupaient de la même façon. Quel calme…

Soudain un vrombissement impressionnant vint briser cette quiétude. Les canards s'envolèrent d'un seul coup, dans un même mouvement. Tous eurent le même reflexe. Un Faucon pèlerin survolait l'étang à la recherche de sa pitance ! Un vol de repérage certainement. Le rapace disparut et le calme revint, comme si rien ne s'était passé.
Nous quittions l'observatoire pour emprunter le chemin longeant le point d'eau. Une multitude de passereaux nous accompagnait. Les Mésanges à longue queue et les Tarins des aulnes étaient les plus nombreux.
Le sentier débouchait sur l'observatoire des cormorans. Là, les Canards colverts et siffleurs étaient majoritaires. L'américain n'était toujours pas là. Les cris des colverts se transformaient en rires moqueurs,… incessants et agaçants…

Nous quittions l'observatoire, dépités de cette vaine recherche. La boucle était presque bouclée. Le sentier nous rapprochait de la sortie. Nos mains engourdies par le froid nous faisaient presque mal, notre malchance devenait cette fois belle et bien légendaire.

Soudain, depuis un point de vue dégagé derrière les arbres, nous vîmes trois Oies rieuses se nourrissant. Un canard siffleur nageait et croisa un autre canard, un peu diffèrent… Il semblait un peu plus contrasté, peut-être, et une bande verte légèrement métallique apparaissait à l'arrière de l'œil, un peu comme une Sarcelle d'hiver. Ce n'était pas un Canard siffleur, mais son cousin d'Amérique, le Canard à front blanc !!!!... C'était bien lui qui nous avait ainsi poussés à affronter le froid et cette bruine glaciale qui nous fouettait le visage !

D'un seul coup, le « yankee » s'envola, accompagné d'une dizaine de siffleurs, le Faucon pèlerin apparut et, à une vitesse époustouflante, piqua sur l'un d'eux, les serres déployées. Manqué ?! Une explosion de plume jaillit dans les airs, le rapace disparut derrière la végétation, le calme s'installa peu à peu, nous ne le reverrons plus. L'anatidé évita-t-il le coup ?

Nous partîmes après cette observation, rassurés que la malédiction eut disparu !

Ce canard, découvert par Antony FAURE, avait atterri par le vol du 23 novembre 2009 en provenance directe, peut-être, du nouveau monde. Les tempêtes qui régnaient sur l'Atlantique ont-elles détourné l'oiseau vers notre belle France, où il y séjourna jusqu'à ce matin d'hiver du 13 décembre ? A moins qu'il

ne s'agisse d'un oiseau échappé d'un parc privé (hypothèse que l'on ne peut totalement écarter pour les anatidés) ? S'est-il enfui vers d'autres contrées aux eaux plus clémentes ou a-t-il fini naturalisé en pelote de réjection du pèlerin affamé ?

En règle générale, le Canard à front blanc *Anas americana* est observé sur la façade atlantique de notre pays, souvent parmi les groupes de Canards siffleurs *Anas penelope,* dont il est l'homologue américain (DUBOIS *et al.* 2008). La première mention française date du 11 mars 1973 à Kerlouan dans le Finistère où un mâle y avait été observé. Le 23 octobre 1988, l'espèce fut notée en Camargue.

Il n'y avait aucune donnée en Rhône-Alpes jusqu'en 2008 où un Canard à font blanc mâle avait séjourné, au même endroit, à l'Ecopôle du Forez, les 12 et 13 octobre (DELIRY 2010), donnée constituant donc une première régionale. C'est peut-être le même oiseau qui est revenu en 2009. Son séjour du 23 novembre au 13 décembre 2009 a eu, semble-t-il, une fin plus macabre…

L'Ecopôle du Forez, ce superbe espace naturel sauvegardé par la FRAPNA-Loire, est situé à Chambéon, à moins de 10 kilomètres au sud-ouest de Feurs. Toute l'année, le site offre de riches observations ; au total 244 espèces y ont été recensées (FAURE 2010). En 1998, j'avais assisté au « viol » d'un Canard colvert femelle, onze ans plus tard, nous sommes les spectateurs du meurtre d'un Canard à front blanc !

Julien GRUET

Bibliographie

- **Base de données du CORA.** M.R.E., Lyon, www.corafaunesauvage.fr
- **DELIRY C. (2010).le CHR Rhône-Alpes :** **http://cyrille.deliry.free.fr/wiki/index.php?title=Chr_2009#-_2009_-_Canard_.C3.A0_front_blanc_-_CHN_-_synchronis.C3.A9**
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2008).** *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **DUBOIS P.J. & YESOU P. (1992).** *Les oiseaux rares en France*. CHABAUD.
- **FAURE A. (2010).** L'Ecopôle du Forez : www.ornithomedia.com/magazine/mag_art484_1.htm

Digiscopie : Guillaume TISSIER

Voyage aux Aigüamolls (Catalogne – Espagne)
12 au 15 mai 2010
Jonathan JACK

Les **Aigüamolls de L'Empordà** sont une réserve naturelle protégée de près de 4800 hectares, située au nord-est de l'Espagne, entre la petite ville de *Figueres* et la mer, et qui comprend trois zones principales : la Réserve des "*Estanys*" avec ses grandes étendues de roselières et de champs inondables, la Réserve de "*Les Llaunes*" aux lagunes littorales, prés saumâtres et dunes et la Réserve de "*L'Illa de Caramany*" aux embouchures des rivières *Fluvià* et *Muga*. Le parc naturel est baigné par les eaux du golfe de *Roses* sur une longue plage de dunes.
Il y a plus de deux millénaires, les marais et les dunes s'étendaient sur tout le golfe de *Roses* jusqu'à la *platja de Pals* en *Baix Empordà*. Les eaux des rivières *Ter, Fluvià* et *Muga* se rejoignaient pour former une mosaïque de lagunes, méandres, dunes et forêts. Dans cet écosystème naturel d'une richesse sans doute bien plus grande qu'aujourd'hui, vivait un grand nombre d'oiseaux, poissons, mammifères, reptiles et amphibiens.
Au XX^{è} siècle, le développement de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que l'extension immobilière liée au tourisme, réduisirent l'étendue de cette zone originelle et en menacèrent l'existence. Sans une mobilisation forte de quelques associations naturalistes, dès 1976, ce paradis naturel aurait été définitivement perdu. C'est en 1983 que les Aigüamolls ont été classées en réserve naturelle. Depuis cette date, des aménagements, observatoires, sentiers, permettent aux promeneurs amoureux de la nature d'en découvrir facilement les joyaux : Cigognes blanches, Talèves sultanes, Ibis falcinelles, Loutres, etc., pour n'en citer que quelques unes parmi les plus remarquables.

C'est donc bien naturellement qu'un groupe d'adhérents du CORA-Rhône ont projeté, à la mi-mai 2010, période très faste pour l'ornithologie, un voyage de quelques jours depuis Lyon vers ce site si réputé !
En voici les principales observations.

PREMIER JOUR :
Départ de Lyon à 8h00. Au bout de deux heures, première halte et première surprise : un Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* se pose sur l'herbe de l'aire de repos de l'autoroute, mouillée par une averse, et se fait facilement observer et photographier. C'est l'avant-goût des moments inoubliables que nous allons vivre au cours de ces quatre jours.
Midi : on s'arrête de nouveau. Si l'étang de Gruissan (près de Narbonne) ne donne pratiquement rien, il en est autrement des Salins de Saint-Martin un kilomètre au sud : Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* et un Pipit rousseline *Anthus campestris* qui nous a mystifiés d'abord, avant d'être identifié grâce à la longue vue et à son cri dissyllabique typique. Plus loin, c'est un véritable festival : une trentaine d'Avocettes élégantes *Recurvirostra avocetta* en train de balayer la surface d'un petit étang avec leur long bec recourbé, des Aigrettes garzettes *Egretta garzetta* et quelques Echasses blanches *Himantopus himantopus*, puis, autour d'un groupe de quelques cabanes de pêcheurs, une petite colonie de Guêpiers d'Europe *Merops apiaster* se laisse facilement observer, en compagnie d'un couple de Tariers pâtres *Saxicola torquata*, de Chardonnerets élégants *Carduelis carduelis*, de Verdiers d'Europe *Carduelis chloris,* de Linottes mélodieuses *Carduelis cannabina* et de Moineaux domestiques *Passer domesticus*. Vision fugitive d'un petit rapace, mais son identification ne fait aucun doute, avec sa coloration sombre : un Faucon kobez *Falco vespertinus* mâle. Par contre, un Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* femelle se laisse plus facilement observer, posé sur un rocher en haut d'une petite carrière où se trouve sans doute son nid.
On passe la frontière sans encombre et on arrive enfin à notre destination, un petit appartement à Pals Plage, après avoir fait des courses, pendant lesquelles l'auteur de ces lignes garde la voiture et observe à loisir le va-et-vient d'un couple de Huppes fasciées *Upupa epops*, à la grande frustration de Fabienne !

Frustration de courte durée, puisque, le lendemain, une autre nous rendra visite et se laissera photographier sur l'aire de stationnement d'El Cortalet, à l'entrée de la réserve, au moment de notre casse-croûte de midi.

DEUXIEME JOUR

Cette première journée à la réserve des Aigüamolls est riche en observations, d'abord d'oiseaux bien connus, mais difficiles à observer dans le Rhône, comme le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos* et la Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*, qui, ici, chantent bien en vue et se laissent prendre en photo. Est-ce à cause de l'absence de chasse ? (Bien sûr, on ne tire pas le rossignol ou la Bouscarle en France, mais la peur n'est-elle pas communicative ?).
Un rapace sur un perchoir fixé au sommet d'un pylône, au loin, attire notre attention. L'instant où l'oiseau se retourne dissipe nos doutes : ce regard quasi-binoculaire… il s'agit bien d'un Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*. Plus tard, sous une pluie battante, mais bien à l'abri dans un observatoire, nous apercevons un autre rapace posé sur un poteau distant. Là encore, la longue vue est d'un précieux secours… et révèle un Balbuzard fluviatile *Pandion haliaetus* qui reste figé comme une statue en attendant que la pluie s'arrête.
Circulant plus tard en voiture, nous regardons tout près de nous des Cochevis huppés *Galerida cristata*, posés sur une rambarde en bois ou sur la chaussée.
Le soir, de retour à l'appartement en bordure de plage, nous observons, comme la veille, deux Cormorans huppés *Phalacrocorax aristotelis* en train de pêcher au large.

TROISIEME JOUR

Nous retournons à l'endroit où, la veille, nous avions aperçu, près d'une petite route de campagne, une Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*. Elle ne tardera pas à se manifester à nouveau. Si un Loriot d'Europe *Oriolus oriolus* nous nargue, caché dans un groupe de petits pêchers, pourtant pas plus hauts que trois mètres, une troupe de Guêpiers d'Europe, attirés par des ruches, nous régale par leur va-et-vient et leurs cris roucoulants. On remonte la vallée dans le massif calcaire du Montgri. Encore des Guêpiers, posés cette fois-ci carrément sur les ruches. Des vols bruyants de dizaines d'étourneaux (de quelle espèce ?) avec leurs jeunes, fournissent un bruit de fond permanent ponctué par le chant grésillant d'un Bruant proyer *Milaria calandra*. La longue vue dévoile les couleurs magnifiques d'un Rollier d'Europe *Coracias garrulus*, posé sur un arbre mort. Nous poursuivons notre montée en voiture. Des Guêpiers, encore et toujours, posés à notre hauteur sur des buissons bas… Dans le ciel, autour du sommet d'une montagne escarpée, nous notons trois espèces de rapaces : Bondrée apivore *Pernis apivorus*, Circaète Jean-le-blanc et Faucon pèlerin *Falco peregrinus*. Hélas, d'après un couple d'ornithologues venus de Perpignan avec leurs enfants, l'Aigle de Bonelli *Hieraaetus fasciatus*, autrefois nicheur à cet endroit, a disparu suite à un incendie de forêt. Nous atteignons enfin le petit monastère de Sainte-Catherine, fondé en 1392 par des moines de Montserrat et actuellement sans locataires, mais bien entretenu : lieu idyllique et calme, dont l'ambiance est enrichie par le chant d'un Torcol fourmilier *Jynx torquilla*, même s'il reste invisible. Par contre, une Pie-grièche à tête rousse se fait assez facilement approcher, houspillée par une Fauvette pitchou *Sylvia undata*, le bec rempli de nourriture, énervée par la présence de la Pie-grièche trop près de son nid. Nous admirons quatre Geckos profitant d'un rayon de soleil, agrippés sur une porte en bois.
Nous quittons à regret ce lieu, pour nous diriger vers *Sant-Pedre Pescador* et le bord de mer. Juste derrière la plage, une forme sombre par terre, blottie contre une touffe de végétation à l'abri du vent, attire notre attention. Il s'agit bien d'une Glaréole à collier *Glareola pratincola*. Nous nous en approchons pour mieux l'observer, mais pas trop, de peur de la faire s'envoler, car elle a l'air épuisé.

QUATRIEME JOUR

Cette journée est consacrée à divers coins de la réserve des Aigüamolls. Si un Coucou-geai *Clamator glandarius* passe furtivement au loin en lançant son cri inimitable, nous observons à loisir un beau Canard chipeau *Anas strepera* mâle dont la proximité nous permet d'admirer les moindres nuances de

son plumage. Un Blongios nain *Ixobrychus minutus* est observé un bref instant en vol, avant de plonger au cœur de la roselière. Plus loin, à *l'Estany europa*, une Huppe fasciée passe au pied de l'observatoire où nous nous trouvons. Soudain, Michel lance un cri : une Talève sultane *Porphyrio porphyrio* sort d'un petit canal et s'envole brièvement avant de se cacher dans la végétation. Mais cette vision fugace nous permet de voir ses grandes pattes à longs doigts qu'elle traîne derrière elle.

Nous terminons la journée au bord de la réserve intégrale à *l'Estany de Vilaut*. La zone-tampon autour de la réserve présente un biotope remarquable d'une grande beauté : des prairies parsemées de gros rochers arrondis et d'arbres isolés. Un Rollier d'Europe est aperçu en vol au loin. Un chêne-liège sort carrément du cœur d'un des rochers et sa racine s'écoule sur sa surface avant de s'enfoncer en terre. Racine et rocher se fondent dans un même jeu de coloris : fusion sublime de l'inerte et du vivant.

Un observatoire s'ouvre sur un large étang, semé de plantes aquatiques : touffes de verdure alternent avec fleurs blanches. Nous retrouvons les mêmes espèces qui nous ont accompagnés ailleurs dans la réserve : Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* et huppé *Podiceps cristatus*, Canard colvert *Anas platyrhynchos* et chipeau, Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus*, Foulque macroule *Fulica atra*, Aigrette garzette, avec en plus, cette fois-ci, deux Crabiers chevelus *Ardeola ralloides* bien visibles sur l'autre rive. Un oiseau posé sur la végétation au milieu de l'étang nous intrigue quelques instants, avant de s'envoler : c'est bien une Guifette noire *Chlidonias niger*.

CINQUIEME JOUR : RETOUR EN FRANCE

Nous faisons une première halte à la falaise de Leucate (Aude). Si la Tramontane violente rend invisibles les fauvettes méditerranéennes et les Cochevis de Thékla *Galerida theklae* tant espérés s'avèrent être des Cochevis huppés, le spectacle impressionnant de vols de Bondrées apivores en migration vers le nord (totalisant entre 110 et 120 oiseaux entre midi et 13 heures, dont un vol de 46 individus) nous apporte quelque consolation. Ensuite, haltes successives au bord des étangs et des salins jusqu'à Port-la-Nouvelle : Tadornes de Belon *Tadorna tadorna*, Avocettes, un bon nombre de Gravelots à collier interrompu et de Bécasseaux variables *Calidris alpina*, deux Bécasseaux minutes *Calidris minuta* et un Chevalier aboyeur *Tringa nebularia,* une Guifette moustac *Chlidonias hybridus* et une Sterne naine *Sterna albifrons*.
L'autoroute est bien bouchée par les retours du long week-end. Nous décidons donc de la quitter et de couper en passant par Alès, Aubenas et Privas. C'est donc l'occasion de franchir le mythique Col de l'Escrinet. Nous y faisons halte pour saluer Philippe DESCOLLONGES, fidèle à son poste d'observation : l'occasion d'échanger des nouvelles et de le prévenir de l'arrivée des Bondrées que nous avions observées à Leucate !
Ainsi se terminent quatre journées inoubliables. Un grand merci à nos deux cuisinières, Fabienne et Nicole, qui nous ont concocté d'excellents mets, à Alain et à Michel, nos deux chauffeurs, et à la famille de Fabienne qui a rendu possible notre séjour en terre catalane. A renouveler l'an prochain !

Jonathan JACK

Renseignements touristiques

El Cortalet - Cra. de Sant Pere Pescador km 13,6
17486 CASTELLO D'EMPURIES

- Téléphone: 972 45 42 22
- Fax: 972 45 44 74
- Web: www.parcsdecatalunya.net

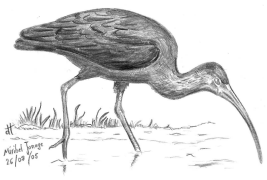

http://www.ornithomedia.com/pratique/voyages/voyage_art18_4.htm

LISTE SYSTEMATIQUE DES ESPECES OBSERVEES

Grèbe castagneux *(Tachybaptus ruficollis)*
Grèbe huppé *(Podiceps cristatus)*
Cormoran huppé *(Phalacrocorax aristotelis)*
Blongios nain *(Ixobrychus minutus)*
Héron bihoreau *(Nycticotax nycticorax)*
Crabier chevelu *(Ardeola ralloides)*
Héron garde-bœufs *(Bulbulcus ibis)*
Aigrette garzette *(Egretta garzetta)*
Grande Aigrette (*Casmerodius albus)*
Héron cendré *(Ardea cinerea)*
Héron pourpré *(Ardea purpurea)*
Cigogne blanche *(Ciconia ciconia)*
Cygne tuberculé *(Cygnus olor)*
Tadorne de Belon *(Tadorna tadorna)*
Canard chipeau *(Anas strepera)*
Canard colvert *(Anas platyrhynchos)*
Bondrée apivore *(Pernis apivorus)*
Milan noir *(Milvus migrans)*
Milan royal *(Milvus milvus)*
Circaète Jean-le-Blanc *(Circaetus gallicus)*
Busard des roseaux *(Circus aeruginosus)*
Busard cendré *(Circus pygargus)*
Buse variable *(Buteo buteo)*
Balbuzard fluviatile *(Pandion haliaetus)*
Faucon crécerelle *(Falco tinnunculus)*
Faucon kobez *(Falco vespertinus)*
Faucon hobereau *(Falco subbuteo)*
Faucon pèlerin *(Falco peregrinus)*
Perdrix rouge *(Alectoris rufa)*
Caille des blés *(Coturnix coturnix)*
Faisan de Colchide *(Phasianus colchicus)*
Râle d'eau *(Rallus aquaticus)*
Gallinule poule-d'eau *(Gallinula chloropus)*
Talève sultane *(Porphyrio porphyrio)*
Foulque macroule *(Fulica atra)*
Echasse blanche *(Himantopus himantopus)*
Avocette élégante *(Recurvirostra avosetta)*
Glaréole à collier *(Glareola pratincola)*
Petit Gravelot *(Charadrius dubius)*
Grand Gravelot *(Charadrius hiaticula)*
Gravelot à collier interr. **(***Charadrius alexandrinus)*
Vanneau huppé *(Vanellus vanellus)*
Bécasseau minute *(Calidris minuta)*
Bécasseau variable *(Calidris alpina)*
Chevalier gambette *(Tringa totanus)*
Chevalier aboyeur *(Tringa nebularia)*
Chevalier cul-blanc *(Tringa ochropus)*
Chevalier guignette *(Actitis hypoleucos)*
Mouette mélanocéphale *(Larus melanocephalus)*
Mouette rieuse *(Larus ridibundus)*
Goéland leucophée *(Larus michahellis)*
Sterne pierregarin *(Sterna hirundo)*
Sterne naine *(Sterna albifrons)*
Guifette moustac *(Chlidonias hybridus)*
Guifette noire *(Chlidonias niger)*
Pigeon ramier *(Columba palumbus)*
Tourterelle turque *(Streptopelia decaocto)*
Tourterelle des bois *(Streptopelia turtur)*
Perruche à collier *(Psittacula krameri)*
Coucou-geai *(Clamator glandarius)*
Coucou gris *(Cuculus canorus)*
Martinet noir *(Apus apus)*
Martinet pâle *(Apus pallidus)*
Guêpier d'Europe *(Merops apiaster)*
Rollier d'Europe *(Coracias garrulus)*
Huppe fasciée *(Upupa epops)*
Torcol fourmilier *(Jynx torquilla)*
Pic vert *(Picus viridis)*
Cochevis huppé *(Galerida cristata)*
Alouette lulu *(Lullula arborea)*
Hirondelle de rivage *(Riparia riparia)*
Hirondelle rustique *(Hirundo rustica)*
Hirondelle de fenêtre *(Delichon urbica)*
Pipit rousseline *(Anthus campestris)*
Bergeronnette printanière *(Motacilla flava)*
Bergeronnette des ruisseaux *(Motacilla cinerea)*
Bergeronnette grise *(Motacilla alba)*
Rossignol philomèle *(Luscinia megarhynchos)*
Rouge-queue noir *(Phoenicurus ochruros)*
Rouge-queue à front blanc *(Phoenicurus phoenicurus)*
Tarier pâtre *(Saxicola torquata)*
Merle noir *(Turdus merula)*
Bouscarle de Cetti *(Cettia cetti)*
Cisticole des joncs *(Cisticola jucundis)*
Rousserolle effarvatte *(Acrocephalus scirpaceus)*
Rousserolle turdoïde *(Acrocephalus arundinaceus)*
Hypolaïs polyglotte *(Hippolais polyglotta)*
Fauvette pitchou *(Sylvia undata)*
Fauvette à lunettes *(Sylvia conspicillata)*
Fauvette mélanocéphale *(Sylvia melanocephala)*
Fauvette à tête noire *(Sylvia atricapilla)*
Roitelet huppé *(Regulus regulus)*
Gobemouche gris *(Muscicapa striata)*
Mésange noire *(Parus ater)*
Mésange bleue *(Parus caeruleus)*
Mésange charbonnière *(Parus major)*
Loriot d'Europe *(Oriolus oriolus)*
Pie-grièche à tête rousse *(Lanius senator)*
Pie bavarde *(Pica pica)*
Choucas des tours *(Corvus monedula)*
Corneille noire *(Corvus corone)*
Etourneau sansonnet *(Sturnus vulgaris)*
Moineau domestique *(Passer domesticus)*
Moineau friquet *(Passer montanus)*
Pinson des arbres *(Fringilla coelebs)*
Serin cini *(Serinus serinus)*
Verdier d'Europe *(Carduelis chloris)*
Chardonneret élégant *(Carduelis carduelis)*
Linotte mélodieuse *(Carduelis cannabina)*
Bruant zizi *(Emberiza cirlus)*
Bruant ortolan *(Emberiza hortulana)*
Bruant proyer *(Milaria calandra)*

L'Azuré des orpins découvert en 2010 dans la vallée de la Brévenne

Bertrand DI NATALE

Le dimanche 23 mai 2010, j'effectuais mon deuxième passage pour le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), dans la commune de Brussieu, empruntant le chemin forestier descendant vers la vallée de la Brévenne et contournant la carrière de la Patte, pour arriver au niveau de la route nationale N89. Une partie du chemin, très exposée au soleil, avec un talus enherbé et embroussaillé en lisière de la forêt, à flanc de falaise rocailleuse, est là toujours attractive, à la fois pour les reptiles, notamment les Lézards des murailles, verts et la Couleuvre verte et jaune, et les insectes, dont les papillons. J'ai toujours plaisir à observer cette petite faune, quand j'arrive sur place, et c'est pourquoi j'en profitais pour faire une halte.

C'est alors que je remarque, au centre du chemin, un papillon de la famille des Lycénidés, autrement dit un azuré, l'un de ces petits papillons bleus que l'on voit souvent sur les chemins ou en bordure dans les prés. Ne connaissant pas l'espèce en question, je prends soin de ne pas le faire décoller, tandis qu'il butine sur une fleur jaune, m'accroupissant en évitant de me placer à contre-jour.

Je remarque déjà que le dessus du papillon n'est pas d'un bleu flashant, mais plutôt brun sombre et suffusé de bleu, avec un point dit discoïdal sur chaque aile antérieure. Le bord externe dispose d'une frange blanche assez voyante et entrecoupée de noir sur l'ensemble du contour des ailes. De fait, l'insecte étant plutôt brun bleui, je pense avoir affaire à une femelle. Je remarque le revers des ailes tandis que le papillon butine : il est singulier pour les papillons de cette famille et pour notre région, quasiment impossible à confondre avec celui d'une autre espèce : le fond est blanc net et l'aile est ornée de gros points noirs formant un arc de cercle sur la bordure extérieure, suivant les contours noirs disposés en ligne, avec, sur l'aile inférieure, entre deux de ces lignes, une belle bande orange vif. N'ayant pas de guide sur les papillons et ne connaissant pas cet azuré qui n'est pas dans la liste des espèces plus classiques que j'observe localement, je décide de continuer mon chemin, me promettant de revenir au cas où la découverte serait exceptionnelle…

Ce fut en effet le cas. En faisant la synthèse de mes observations, je décidais de consulter mes quatre guides sur les lépidoptères et j'identifiais aussitôt celui qui est désigné comme Azuré des Orpins *Scolitandides orion.*

C'est une espèce plutôt méridionale, répandue depuis le nord-est de l'Espagne, le sud de la France jusqu'au département de l'Allier, la Corse, le sud de l'Italie et le sud-est européen. De manière étrange, quelques isolats se situent sur le sud de la Scandinavie. C'est un papillon univoltin, c'est à dire avec une seule génération volant plutôt pendant la période du printemps, d'avril à mi-juin, voire à début juillet sur les secteurs de montagne, mais avec un pic d'éclosion en mai principalement. Il y a parfois, chez les papillons du Massif Central, une seconde génération, entre juillet et la mi-septembre, mais cela ne semble pas être le cas pour la population du département du Rhône.

Ce papillon apprécie particulièrement les milieux exposés, thermophiles, en milieu collinéen, jusqu'à 1000 mètres d'altitude, appréciant particulièrement les éboulis et les escarpements rocheux, sur lesquels il recherche sa plante hôte, ici *Sedum telephium*. C'est pourquoi il apprécie notamment les anciennes carrières ou les parties de carrière qui ne sont pas exploitées. Les carrières de la Patte,

situées à 750 mètres du site, et celle du Rossand, située à un kilomètre plus au sud-est, sur le versant opposé de la Brévenne, sont susceptibles de lui offrir des milieux favorables, comme c'est le cas pour l'Hirondelle de rochers *Ptyonoprogne rupestris* qui, dans la classe des oiseaux, n'est connue que dans ces deux lieux en tant que nicheuse certaine dans le département du Rhône.

Il faut préciser qu'il s'agit d'un papillon d'une rareté exceptionnelle qui a disparu, notamment en France, de plusieurs stations méridionales qui étaient anciennement connues, notamment à Cabrerets, Fontaines-de-Vaucluse et Pont-de-Garruby. Sa raréfaction est liée à la destruction de ses biotopes par le mitage urbain, notamment, et l'ouverture de nouvelles voies de communication que cela implique (création de routes), et également par l'enrésinement de ses milieux.
Toutefois, il a été récemment découvert dans différents départements du sud de la France comme le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées et dans notre région, l'Ardèche. Son présence est subordonnée à celle des fourmis des bois du genre *Camponotus,* notamment *vagus* et *aethiops*, ou à celle appelée *Tapinoma erraticum*, une espèce de petite fourmi noire plus répandue localement et que je trouve parfois en colonie plutôt sur des milieux pierreux et secs.

La femelle de l'Azuré des Orpins dépose ses œufs à la base des feuilles de la plante hôte sur lesquelles se promènent les fourmis et, lorsque les chenilles rencontrent les fourmis, ces dernières les soignent probablement, parce que ces chenilles secrètent une sorte de miellat à l'instar des pucerons. Puis, chaque chenille hiverne, généralement à l'état nymphal, sous une pierre ou s'enterre dans un petit trou au sein d'un sol généralement sablonneux.

D'après le guide des « Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles » de Tristan LAFRANCHIS, de la collection PARTHENOPE aux éditions BIOTOPE, qui reste une référence à l'heure actuelle pour l'identification et la répartition des Rhopalocères (papillons diurnes) sous nos contrées, ce taxon n'aurait pas été revu ou sa présence ne serait plus confirmée depuis 1980 dans le département du Rhône. Mais, si l'on se réfère à l'inventaire plus récent réalisé sur les papillons diurnes par Timothy COWLES (voir lien internet en référence) dans les Monts du Lyonnais, il y a été trouvé, mais reste un papillon rare et très localisé.

C'est pour cette raison que je décidais de retourner sur le site le lendemain 24 mai 2010, avec mon appareil photo, afin d'apporter la preuve de son existence, là. J'ai préféré ne pas remettre à plus tard cette recherche, car le bulletin météo annonçait des orages pour les jours suivants : à juste titre d'ailleurs, car les jours suivants furent effectivement pluvieux et, durant une longue période du mois de juin 2010, il y eut un temps instable et froid pour la saison. Dans un tel contexte, je pense que je n'aurais jamais revu le papillon et il aurait fallu que j'attende le printemps 2011 ; de surcroît, on n'a jamais la garantie de retrouver une espèce aussi rare…

C'est donc avec joie que j'ai pu retrouver le lendemain mon papillon, un mâle, cette fois, en compagnie d'un autre mâle, mais aussi d'une femelle, celle-ci ayant le dessus des ailes complètement brun fuligineux, sans suffusion de bleu, donc ce que l'on appelle, dans le jargon des entomologistes, une station… J'ai enfin pu photographier, dans de bonnes conditions de luminosité, l'un de ces mâles butinant sur une fleur, cette fois mauve, que je n'ai pu identifier.

L'espèce n'avait jamais été inventoriée sur la vallée de la Brévenne, selon les renseignements que l'on m'a transmis. Il n'est pas exclu que ce secteur, d'une richesse biologique insoupçonnée, puisse encore nous réserver d'autres surprises dans les années à venir…

Bertrand DI NATALE

Bibliographie

- **BELLMANN H. (1999).** *Guide des abeilles, bourdons, guêpes et fourmis d'Europe : l'identification, le comportement, l'habitat.* Lausanne (Suisse) - Paris, éditions Delachaux & Niestlé : 336 pages.
- **CHINERY M. & CUISIN M. (1994).** *Les Papillons d'Europe (Rhopalocères et Hétérocères diurnes.* Lausanne (Suisse) - Paris, éditions Delachaux & Niestlé : 322 pages.
- **LAFRANCHIS T. (2000).** *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France) : 448 pages.
- **TOLMAN T. & LEWINGTON R. (1999, réimpression 2007).** *Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord.* Lausanne (Suisse) - Paris, éditions Delachaux & Niestlé : 320 pages.
- **STERRY P. & MACKAY P. (2005).** *Larousse Nature en poche, Papillons : reconnaître plus de 320 espèces en France et en Europe.* Hong-Kong (South-China), éditions Larousse : 224 pages.

Lien internet

- Pagespro-orange.fr/felixthecatalog.tim/indexfr.htm

Tortue d'Hermann – D. & G. TISSIER 1999

Une Tortue d'Hermann, l'un des plus vieux vertébrés terrestres, découverte à Bessenay dans le département du Rhône

Bertrand DI NATALE

Le 21 juin 2009, alors que j'arpentais les hauteurs de mon jardin, à l'arrière de la maison, j'eus la surprise d'observer, dix mètres en contrebas de la route, juste en aval de la haie principale de la propriété, une tortue terrestre, bien protégée, et dormant à l'abri d'une touffe d'herbe, la tête rentrée dans sa carapace, par le bel après-midi de ce premier jour d'été.

Cette tortue me rappela aussitôt les Tortues grecques que l'on trouvait dans le commerce durant mon enfance, dans les années 1970, et dont le commerce fut prohibé par la suite, en raison de risques sanitaires et, à juste titre, en vue de la protection de l'espèce, car provoquant un excès de prélèvements dans la nature.

La laissant à sa place, je décidai d'aller chercher l'un de mes guides d'identification sur les reptiles et les amphibiens afin de déterminer l'espèce avec précision. Grâce à ce dernier, je l'identifiai comme une Tortue d'Hermann *Testudo hermanni* différenciable de l'autre espèce proche, la Tortue grecque *Testudo graeca,* par ses deux grandes écailles à l'arrière de la carapace et au-dessus de la queue, dites supra caudales, au lieu d'une, généralement, chez l'autre espèce. Sa carapace est bosselée, au contraire de la grecque qui l'a lisse. En outre, la taille relevée de 18cm, inférieure à la mesure maximale de 20cm, relevée chez cette espèce lorsqu'elle est adulte, est bien plus petite que celle de 25cm relevée couramment, et même parfois dépassée, chez la Tortue grecque. Enfin, sa carapace est également plus fortement bombée. L'ayant récupérée pour mieux l'examiner, j'ai pu en déduire en outre qu'il s'agissait d'un mâle en raison de la forme concave de sa carapace ventrale, la femelle l'ayant bombée et étant de taille légèrement plus importante.

Sur les conseils de ma mère, je l'ai placée dans le coin le plus ensoleillé du jardin, loin de la route, et formé d'une petite friche où abondent les Pois de senteur, espèce végétale que, selon elle, appréciait particulièrement la Tortue grecque, espèce voisine que nous détenions en captivité durant mon enfance, dans les années 1970, où nous étions sujets du « phénomène de mode » de l'époque.

C'est une espèce que l'on trouve répartie à l'état naturel dans le sud de l'Europe, appréciant les étés chauds, et dont l'aire comprend le sud de la France, Corse comprise, la Sardaigne et l'ouest de l'Italie, ainsi qu'un site de Catalogne. Enfin, dans le sud de l'Italie, dont la Sicile, et les Balkans, son aire se recoupe en partie avec celle de la Tortue grecque. Dans ces régions, c'est une espèce que l'on peut trouver aussi bien dans les zones sèches qu'humides, relativement ubiquiste, bien qu'elle affectionne les endroits plutôt chauds et secs : les garrigues, les maquis des versants montagneux, les terres cultivées, les forêts claires, les prairies luxuriantes, les dunes stabilisées et même, parfois, les dépôts d'immondices… Elle y recherche avant tout les endroits recouverts d'une végétation dense. Son régime alimentaire varié comprend des végétaux, feuilles et fleurs, ainsi que des fruits et des invertébrés comme les escargots.
Sa longévité peut atteindre 80 ans, mais la mortalité des juvéniles est très importante. Or elle n'atteint sa maturité sexuelle qu'à l'âge de 10 ans.
Elle hiberne pendant l'hiver et sort au printemps pour déposer une ponte d'une dizaine d'œufs dans un abri chaud et sec. Leur éclosion a lieu à la fin de l'été.

Alors qu'elle était commune, selon les écrits, il y a deux siècles, dans tout le sud de la France avec plusieurs millions d'individus depuis la frontière pyrénéenne jusqu'à la frontière italienne, elle ne

subsiste plus aujourd'hui dans notre pays qu'en Corse et dans le département du Var où on l'a trouve difficilement à l'état sauvage dans le massif des Maures, sur un triangle de 200 000 hectares, entre les communes de Saint-Raphaël, Hyères et Draguignan. Localement fortement menacée, sa population s'est réduite d'un tiers, selon les recensements scientifiques effectués, entre les années 1994 et 2006, et ne dépasse probablement pas les 50 000 individus aujourd'hui, soit une densité d'une tortue pour 4 hectares de milieu naturel.

Les principales causes qui menacent cette espèce sont principalement anthropiques, liées au développement économique de la région méridionale, avec tout ce que cela implique : le mitage urbain avec ses constructions immobilières et la création des routes qui fragmente les paysages, isole les populations, détruisant les corridors biologiques, tout en provoquant des destructions directes sur les individus dont les milieux sont retournés ou qui meurent accidentés, percutés par les véhicules ou même, parfois, les tondeuses à gazon !
L'autre cause principale, malheureusement bien souvent d'origine humaine, est l'incendie de forêt qui fait disparaître, et les tortues qui n'ont pas de moyen de fuite, et leur milieu naturel auquel il faut souvent plusieurs dizaines d'années pour retrouver leur diversité biologique originelle.

Enfin, une autre menace pour l'espèce, et non des moindres, surtout à l'heure actuelle, est le ramassage par le public qui, rappelons-le, est proscrit par la loi, cette espèce ne pouvant être transportée, sauf dérogation spéciale, car intégralement protégée. Il est donc indispensable de la laisser dans son environnement naturel afin qu'elle y conserve son caractère sauvage. Malheureusement, trop de gens veulent leur tortue de compagnie et en récupèrent pour « chez eux ». Ils oublient que ces reptiles ont une longévité très importante, jusqu'à 100 ans en captivité, et que, les ayant parfois récupérés petits, ils ne pourront probablement pas s'en occuper correctement pendant toute leur existence. Le même problème, bien connu, se retrouve pour une tortue aquatique, la Tortue de Floride *Trachemys scripta elegans* qui envahit nos zones humides au détriment de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, alors qu'elle se raréfie dans son milieu d'origine américain !

Enfin, il faut malheureusement constater que certains « collectionneurs » obtiennent des hybrides, après croisements avec d'autres espèces, qu'ils relâchent dans la nature, polluant génétiquement la souche sauvage qui disparaît peu à peu…

La Tortue d'Hermann de Bessenay est donc, incontestablement, une de ces tortues rapportées, qui a été prélevée dans son milieu naturel ou qui est issue d'un élevage clandestin, ne pouvant se trouver de manière naturelle aussi loin de son aire originelle. Après enquête, elle a été placée dans mon jardin par un de mes voisins qui l'a trouvée sur la route et a préféré la mettre en sécurité sur mon terrain.

A l'époque où je l'ai observée, à l'une des périodes les plus chaudes de l'année, elle semblait parfaitement acclimatée dans le jardin. Mon père l'a retrouvée, quelques jours plus tard, à l'endroit exact où je l'avais trouvée, la tortue s'étant déplacée de 200 mètres environ, dans cette partie du jardin qu'elle semblait rechercher en raison de son exposition au soleil. En revanche, elle n'a jamais été revue ensuite et je ne pense pas qu'elle ait pu supporter l'hiver suivant, rigoureux, particulièrement intense sous notre latitude, et qui s'est prolongé très tardivement jusqu'en début de printemps 2010, comme on le constate généralement depuis plusieurs années. Et, en outre, mai et juin 2010, particulièrement pluvieux et frais, n'ont même pas été favorables à cette espèce. Voilà pourquoi, il est important d'insister sur le fait qu'il faut laisser ces animaux dans leur

milieu originel et sous le climat qui leur convient, d'autant plus qu'ils sont déjà menacés dans leur propre habitat.

Pour pallier à cette régression, un homme passionné par cette espèce, Bernard DEVAUX, a créé le fameux village des tortues de Gonfaron, dans le département du Var, au sein de l'aire naturelle française de l'espèce, et qui est ouvert au public depuis le 28 mai 1988. Sa vocation est la sensibilisation du public à la protection de la Tortue d'Hermann. Pour cet homme, il semble vraiment indispensable de laisser des havres de paix à l'écart du développement pour protéger cette espèce dans le département du Var.

La seconde vocation du village des tortues est celui de centre de soins pour les animaux récupérés dans la nature et victimes survivantes d'incendies et autres accidents (par exemple : morsures de chien), permettant leur réadaptation en vue de leur réintroduction dans la nature.

Bernard DEVAUX a créé en outre une association, la S.O.P.T.O.M. (Station d'Observation et de Protection des Tortues du Monde), pour l'étude et la protection des tortues du monde et de leur milieu naturel, porteur d'un programme de conservation à l'échelle nationale, lancé en 2004, soutenu par d'autres associations environnementales, comme NOE CONSERVATION et la FONDATION NICOLAS HULOT, et également soutenu financièrement par le groupe des autoroutes du sud de la France, A.S.F. et ESCOTA. Il s'agit de renforcer les actions sur le terrain en faveur de l'espèce, notamment par l'élevage en vue de la réintroduction, visant à renforcer les populations naturelles de ce reptile, l'un des plus menacés de disparition en Europe à l'heure actuelle.

Ces actions sont réalisées avec l'aide du Conservatoire des Écosystèmes de Provence (C.E.E.P.).

Souhaitons que ce programme porte ses fruits à long terme car il est très dommageable, autant sur le plan patrimonial que sur le plan moral, d'accepter l'idée que la société actuelle ne puisse être capable de conserver la seule tortue terrestre française, l'un des vertébrés les plus anciens du monde, puisque ces ancêtres vivaient il y a 230 millions d'années…

Bertrand DI NATALE

Bibliographie

- **ARNOLD E.N. et BURTON J.A., illustré par OVENDEN D.W. (1978).** *Tous les reptiles et amphibiens d'Europe en couleurs*. Paris-Bruxelles, éditions ELSEVIER SEQUOIA : 272 pages.

Liens internet

- **LERICHE D. (2008).** *Les Tortues d'Hermann menacées de disparition.* www.varmatin.com.
- **NOE CONSERVATION**. noeconservation.org/index2.php?rub=12&srub
- **VILLAGE DES TORTUES**. www.villagetortues.com/
- **CEEP (2010).** *La Tortue d'Hermann*. http://www.ceep.asso.fr/tortue.html

Un Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* observé en migration en septembre 2009 à Bessenay

Bertrand DI NATALE

Le lundi 21 septembre 2009, tandis que je pointais le nez dehors sur le pas de la porte de la maison, à Bessenay, au lieu-dit Combe Aymas, à environ 7 heures 10, j'eus la surprise d'entendre les cris singuliers et très particuliers, émis à plusieurs reprises et difficiles à confondre pour qui « a l'oreille », d'un Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* !...
Cherchant dans le ciel l'oiseau localisé à l'oreille, plutôt à moyenne altitude, en vain, j'entendis les cris se déplacer à bonne vitesse en direction du sud et j'en conclus que l'oiseau était en déplacement migratoire.

Il faut admettre que l'émission sonore est là comme une véritable carte d'identité de certaines de ces espèces de corvidés. Ainsi, bien que le Grand Corbeau *Corvus cornax* émette toutes sortes de sons variés et surprenants, ceux-ci restent toujours bien particuliers, signés par l'espèce, car leur timbre est souvent très rauque, guttural et sonore, s'agissant des croassements, et généralement bref, et aucun ornithologue ne viendrait soutenir le contraire.
De même, le Crave à bec rouge émet une sorte de « tchiak », légèrement sifflé et descendant, accompagné de cris trainants très caractéristiques que l'on peut traduire comme : « tchrrah » ou « tchrèa », tels qu'ils sont si bien décrits par le Guide Ornitho, et que je considère comme impossibles à confondre pour qui connaît bien l'espèce (MULLARNEY *et al.* 1999).

Je connais bien les cris du Crave à bec rouge pour l'avoir observé en très petits effectifs dans les Alpes françaises, notamment dans l'Oisans et les Écrins, où les cris me permettaient souvent de repérer un seul individu parmi des milliers de Chocards à bec jaune *Pyrrhocorax graculus*, avec lesquels l'espèce se mêle parfois. Je l'ai observé, en plus grand nombre, dans le Parc National de la Vanoise et, également en petits effectifs, dans les Pyrénées-Atlantiques, ainsi que dans le Finistère en Bretagne. En revanche, j'ai observé des effectifs remarquables dans les Cévennes et en Espagne où l'espèce peut abonder localement (Asturies, Parc National des *Picos de Europa*) ou sembler assez commune (désert de *Belchite*, Estrémadure). Dans toutes ces régions, ce sont toujours les cris très singuliers qui ont attiré mon attention et, pour moi, l'erreur à ce niveau est donc à exclure ; du moins, je m'en défends…

Pourtant, cette observation est surprenante à différents points de vue. Tout d'abord, il faut reconnaître que nous sommes loin de l'aire de répartition des différents noyaux de population de l'espèce en France. L'oiseau, jamais noté par ailleurs dans le secteur, au contraire du Grand Corbeau qui, quoique rare, devient de plus en plus fréquent dans les Monts du Lyonnais et du Beaujolais en raison de la reconquête de son aire de répartition ancestrale, suivait, selon moi, une trajectoire de longue ampleur, véritablement en migration.

Or, plutôt montagnarde, localement côtière, à répartition plutôt méridionale, quoique répartie depuis l'Irlande jusqu'à la Turquie, l'espèce présente quatre noyaux principaux de populations en France, pour un effectif global compris entre 1000 et 3500 couples : un noyau breton avec moins d'une cinquantaine de couples estimés à la fin des années 1980, un noyau pyrénéen où l'espèce est répandue des Pyrénées-Atlantiques jusqu'au Pyrénées-Orientales, entre des altitudes comprises entre 100 et 2300 mètres, avec un minimum de 200 couples, un noyau estimé à 130 couples sur les causses du sud du Massif Central et un noyau alpin se répartissant en plusieurs centaines de couples sur les Alpes internes et plus d'une cinquantaine de couples sur les Alpes méridionales (CERAIL 1995).

Relativement loin des aires de répartition normale, il est possible que cet individu ralliait les Cévennes via le Massif Central, depuis le nord des Alpes, peut-être depuis la Suisse où ne subsiste qu'une cinquantaine de couples reproducteurs dans le Valais, en provenance de laquelle beaucoup d'oiseaux passent sur les Monts du Lyonnais pour migrer, et notamment, de plus en plus fréquemment, les grands vautours comme nous avons pu le constater ces dernières années (DI NATALE 2009, ORGERET & TISSIER 2006, TISSIER 2008). Il faut insister sur le fait que la population de Craves à bec rouge en Rhône-Alpes se situe pour l'essentiel au sud-est de la carte, depuis le sud des départements de l'Isère, de la Savoie et jusqu'au sud-est de la Drôme (RENAUDIER 2003). Il y a donc peu de chances pour qu'un oiseau issu de ces régions passe par les Monts du Lyonnais ; quoique quelques couples auraient colonisé le nord des Alpes françaises, dans les départements de Savoie et Haute-Savoie, attestant peut-être d'une augmentation de la population jugée alors plutôt stable sur la dernière décennie selon le programme STOC-EPS du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Cela semble être une reconquête, l'espèce ayant fortement décliné depuis le début du XX^{è} siècle sur l'ensemble de son aire de répartition européenne (RICAU 1999).

Enfin, le plus surprenant est surtout le fait que l'espèce n'est pas connue comme véritablement migratrice et reste plutôt sédentaire. Peu de déplacements sont signalés par les ornithologues sur les cols de migration, au contraire d'une espèce plus erratique comme le Grand Corbeau qui semble plus régulière, comme l'attestent les comptes-rendus de migration et même mes observations personnelles. Seuls quelques cas de migration altitudinale sont parfois signalés. Il semble toutefois vraisemblable que les oiseaux dont l'aire de reproduction se situe au nord effectuent de véritables déplacements vers des contrées plus accueillantes en hiver.

Ayant cherché à me documenter sur la migration de l'espèce, les seuls véritables renseignements que j'ai trouvés sont ceux portant sur la population bretonne et pour laquelle au moins cent cinquante oiseaux ont été marqués avec des bagues colorées, de 1998 à 2008, afin d'être suivis depuis leur site de nidification dans un dessein de protection. Parmi les déplacements d'une certaine ampleur relevés, certains oiseaux ont été observés évoluant notamment entre les départements du Finistère et celui des Côtes d'Armor, notamment entre l'île d'Ouessant et la réserve des Sept-Îles, séparées d'une distance que j'ai estimée, en consultant mon atlas géographique, à environ 130km. Il faut noter que les allers et retours entre ces deux points ne sont pas exceptionnels puisque l'un des oiseaux, né et bagué à Ouessant en mai 2005, présent encore près de son lieu de naissance en juin et juillet, était observé en août sur les Sept-Îles, ensuite à Trégastel, sur le continent tout proche, puis dans le Finistère sur la presqu'île de Saint-Laurent en septembre 2005, pour se retrouver de nouveau en octobre sur l'île d'Ouessant. La distance parcourue par l'oiseau, en un peu plus de trois mois, peut donc être estimée à un peu plus de 260km…

Remarquable à plus d'un titre au niveau départemental, puisqu'il s'agit de la première observation pour le Rhône, il y a peu de chances pour que ce type de contact se renouvelle localement et la date du 21 septembre 2009 restera pour moi marquée d'une pierre aussi rouge que le bec du Crave…

Bertrand DI NATALE

Bibliographie

- **CERAIL M. (1995).** Crave à bec rouge. *In* YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. : *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989.* Société Ornithologique de France, Paris : 654-655.
- **DI NATALE B. (2009).** Première observation d'un Vautour moine dans le Rhône. *L'Effraie* n°27, CORA-Rhône, Lyon : 17-21.
- **MULLARNEY K., SVENSSON C., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999).** *Le Guide Ornitho.* Paris, Delachaux& Niestlé.
- **ORGERET J. & F., TISSIER D. (2006).** Observations de Vautours fauves dans le Rhône… et ailleurs en 2006. *L'Effraie* n°18, CORA-Rhône, Lyon : 21-25.
- **RENAUDIER A. (2003).** Crave à bec rouge. *In* CORA Région : *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* CORA éditeur : page 250.
- **RICAU B. (1999).** Crave à bec rouge. *In* ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D.. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris : 438-439.
- **TISSIER D. (2008).** Encore des Vautours fauves de passage dans le Rhône. *L'Effraie* n°24, CORA-Rhône, Lyon : 11.

Liens internet

- www.migraction.net/index.php?m_id...4
- www2.mnhn.fr>…>Christian KERBIRIOU
- www2.mnhn.fr/vigie-nature/spip.php?page=stoc_web&id_article…
- www.vogelwarte.ch/home.php?lang=f&cap...

Etat des connaissances sur la répartition de la Coronelle girondine *Coronella girondica* dans le département du Rhône

Edouard RIBATTO

La Coronelle girondine *Coronella girondica*, ou Couleuvre bordelaise, est un serpent ovipare à la face supérieure de couleur brun grisâtre, marquée de barres irrégulières sombres, et à la face ventrale souvent jaune ou orangée, avec un motif noir en damier permettant de la distinguer de la Coronelle lisse *Coronella austriaca* assez semblable. Elle peut atteindre 90cm, bien que, souvent, sa taille ne dépasse pas les 70cm. Elle se nourrit principalement de lézards, parfois de petits serpents ou micromammifères, plus rarement d'insectes (ARNOLD & OVENDEN 2004).

D'affinité méridionale, la Coronelle girondine est présente en Europe dans l'ensemble de la péninsule ibérique, en Italie et en Sicile, ainsi que dans le sud et le sud-ouest de la France.

En Rhône-Alpes, elle atteint donc la latitude septentrionale extrême de son aire de répartition dont les limites exactes restent encore à préciser. Bien représentée en Drôme et en Ardèche, ses limites au sud-est de notre région sont assez bien définies ; elle est présente notamment dans le département de l'Isère, via certaines vallées ensoleillées connectées à l'axe rhodanien (THOMAS 2002).
Le Nord-Isère, assez bien peuplé, présente les populations les plus septentrionales de Rhône-Alpes.
Sa limite sud-ouest reste encore mal connue et l'on suppose que l'espèce remonte l'axe rhodanien jusqu'à une longitude encore inconnue à l'ouest.

Dans le Rhône, la première mention remonte à 2000, avec plusieurs observations dans le Pilat rhodanien, dans la commune de Loire-sur-Rhône. Ces observations seront contrôlées les années suivantes et une nouvelle localité sera découverte à Echalas, au dessus du ravin du Mézérin (DUBOIS 2003).

Cette série d'observations confirme que l'espèce est bien présente dans le Pilat jusqu'à sa pointe rhodanienne, tant du côté du fleuve Rhône que du Gier ; mais l'espèce demeure inconnue plus au nord et à l'ouest du département, notamment dans les Monts du Lyonnais.

Il faudra attendre l'année 2007 pour qu'une nouvelle mention de l'espèce soit obtenue dans le département. Le 21 mai, Frédéric AUGEY découvre en effet un individu décapité à Chassagny, donc au-dessus du Gier, mais cette fois-ci côté ouest. Cela ouvre donc les perspectives d'une répartition étendue sur les contreforts des Monts du Lyonnais, soit un nouveau district naturel pour la région.
En 2009, deux nouvelles mentions sont faites, avec cette observation d'un individu sur un affleurement rocheux du Ravin du Bassenon, à Tupin-et-Semons le 8 avril (COLL B. *in* Base de données du CORA Faune Sauvage) et celle d'un autre individu, trouvé sous une pierre dans le ravin du Grand Malval, dans la commune de Trèves (RIVIERE E. & P., DUBOIS L. & P., RAYE G., BERETZ M.) durant les 24 heures Naturalistes, journée de prospection organisée par la FRAPNA-Rhône.

On notera que ces observations dans le Pilat sont réalisées sur ou à proximité directe des ravins. D'une part, ceux-ci offrent un milieu favorable à l'espèce, avec leurs nombreuses landes, fourrés et anciens réseaux de murets, le tout dans un contexte très thermophile. D'autre part, ces ravins traversent de vastes territoires agricoles plus ou moins intensifs, beaucoup moins favorables à l'espèce.
De plus, les ravins doivent avoir une importance pour les déplacements des reptiles et offrent des possibilités de connexions entre les différentes populations. A l'instar des populations pénétrant sur l'est de notre région, les vallées thermophiles connectées au fleuve Rhône et ses affluents constituent un véritable corridor biologique permettant à l'espèce une remontée vers le nord.

Le 26 avril de cette année, j'ai eu la chance de découvrir une nouvelle station, non loin de la mention de Chassagny, dans la commune voisine de Montagny, au-dessus de la carrière des Grandes Bruyères, repoussant encore un peu plus au nord la limite connue dans le département.

On notera que, sur ce site très bien exposé, constitué d'une lande à callunes et à genêts, on trouve tout un cortège thermophile et méditerranéen, avec notamment une petite population de Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* constituée de 4 à 5 couples nicheurs ; le Lézard des murailles *Podarcis muralis* et le Lézard vert *Lacerta bilineata* y sont très abondants, offrant autant de proies à notre couleuvre. Ce site révèle d'ailleurs une richesse herpétologique importante, puisque la Couleuvre verte et jaune *Hierophis viridiflavus*, la Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus* et la Couleuvre à collier *Natrix natrix* y ont été observées cette année.

Coronelle girondine, E.Ribatto, Montagny 26/04/2010

Les amphibiens y sont aussi abondants avec, entre autres, une importante population de Crapaud calamite *Epidalea calamita*, ainsi que de Grenouille agile *Rana dalmatina*, qui se reproduisent sur les bassins de la carrière (RIBATTO 2010).

Les deux sites découverts dans les Monts du Lyonnais sont directement connectés avec les combes et ravins boisés débouchant sur la vallée du Gier, mais aussi sur la vallée du Garon. Comme dans le Pilat, ces entités ont une importante fonction de corridor écologique et la répartition de la Coronelle girondine semble découler de ce chevelu.

On peut toutefois se demander si l'on peut trouver l'espèce plus à l'ouest, à mesure que l'on s'éloigne de l'influence climatique de la vallée du Rhône. De plus, l'altitude augmente en se dirigeant vers l'ouest et toutes les mentions de l'espèce sont aux alentours des 300 mètres.

Afin d'améliorer les connaissances sur la répartition de cette espèce, qui demeure le serpent le plus rare du département, les recherches futures devront s'orienter vers les contreforts de la vallée du Rhône-aval, ainsi que sur les Balmes Viennoises, voire l'est lyonnais. En effet, certains coteaux secs, constitués de pelouses sèches, y présentent des habitats favorables pour la Coronelle girondine.

La basse vallée du Garon, situé en-dessous de la station de Montagny, pourrait héberger aussi quelques stations. Un réseau de plaques mis en place dans la carrière du Garon, à Millery, permettra peut-être de confirmer cette hypothèse.

Les îles de Miribel-Jonage et ses pelouses sèches sont aussi un axe de recherche à privilégier.

Ainsi, combler les trous de connaissance dans sa répartition permettra de relier les populations du Rhône-aval à celles du Nord-Isère. Dans une période de lancement d'Atlas herpétologique régional, cette recherche constitue un bon objectif et nous espérons de tout cœur que cette note motivera les observateurs à se lancer dans de telles recherches.

Edouard RIBATTO

Bibliographie

- **ARNOLD N. & OVENDEN D. (2004).** *Le guide herpéto*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **Base de données du CORA.** M.R.E., Lyon, www.corafaunesauvage.fr
- **DUBOIS P. (2003).** La Coronelle Girondine *Coronella girondica* dans le département du Rhône. *La Babillarde*, Les Naturalistes Rhodaniens, Lyon.
- **RIBATTO E. (2010).** Compte rendu du suivi écologique de la remise en état de la carrière des Grandes Bruyères (Montagny - 69). *Rapport d'études,* juillet 2010, CORA-Rhône, Lyon.
- **THOMAS J.P. (2002).** Monographie de la Coronelle girondine dans : Reptiles et Amphibiens de Rhône-Alpes - Atlas préliminaire. *Le Bièvre* hors série n°1, CORA, Lyon.

Le couple de Goélands leucophées du 7è arrondissement de Lyon s'est de nouveau reproduit en 2010

Comme en 2007, 2008 et 2009 (TISSIER *in l'EFFRAIE* n°21 et *l'Effraie* n°24 – Info ORNITHO *in l'Effraie* n°27), le couple de **Goélands leucophées** *Larus michahellis* installé sur la tour carrée de l'entreprise NEXANS dans le 7è arrondissement de Lyon a mené avec succès sa reproduction avec deux jeunes à l'envol fin juin.

Le premier poussin est observé le 22 mai (le 20 mai en 2009). L'éclosion se serait produite probablement entre le 12 et le 15 mai, ce qui situerait la ponte vers la mi-avril. Normalement, l'espèce a trois poussins ; il est donc probable que l'un des œufs a été dévoré par un prédateur, sans doute la Corneille noire *Corvus corone* qui niche à proximité ! Le 30 juin, les juvéniles semblent prêts à l'envol (D. TISSIER *in* Base de données du CORA-Rhône). Il y a donc parfaite coïncidence des dates avec les années précédentes.

Le 16 juillet, à la nuit tombée, 6 Goélands tournaient en « gueulant » au-dessus de la Gare Jean-Macé, mettant un petit peu d'ambiance bretonne sur la ville !

La présence de ce couple en pleine ville a déjà été discutée dans notre numéro 21. Notons cependant que la présence fréquente d'une dizaine d'adultes passant en vol en tournoyant autour du bâtiment peut laisser penser que d'autres couples nichent dans la ville *intra muros*, peut-être vers le port pétrolier de Gerland. D'autres sont nicheurs dans l'agglomération, en particulier sur les lampadaires de la raffinerie de Feyzin (V. GAGET *comm. pers.*), ainsi qu'au nord de l'agglomération (C. D'ADAMO *comm. pers.*).

Les Sternes pierregarins toujours nicheuses à Joux et à Miribel-Jonage

Comme les années précédentes, depuis 2007 à Joux et 2008 à Miribel-Jonage, la reproduction des **Sternes pierregarins** *Sterna hirundo* a été menée avec succès dans la gravière de Joux, près d'Arnas, ainsi qu'au Grand Parc (TISSIER, GAGET, CORSAND & CHAZAL *in l'EFFRAIE* n°21 - INFO ORNITHO *in l'Effraie* n°24 - Info ORNITHO *in l'Effraie* n°27 – J.P. RULLEAU et J.M. BELIARD *in* Base de données du CORA-Rhône).

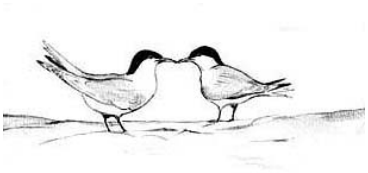

Jean-Paul RULLEAU observe deux oiseaux sur le site de Joux, dans cette gravière exploitée par la société VICAT, dès le 16 avril 2010, avec deux couples de Petits Gravelots *Charadrius dubius*. Deux couples, probablement ceux de l'an dernier, se sont reproduits. A noter que début mai, un total de 6 adultes sera noté, mais sans aucun indice qu'un troisième couple se soit cantonné.

A Miribel-Jonage, les deux premières Sternes sont notées le 20 avril par Jean-Michel BELIARD, alors que le Plongeon arctique *Gavia arctica* hivernant qui avait été trouvé fin janvier est encore là !!! Deux couples sont observés sur les radeaux le 29 avril. **Mais ce sont finalement six couples qui se sont reproduits cet été !** Quatre ont adopté les radeaux flottants construits et mis en place en 2008 et 2009 par J.M. BELIARD sur le Lac du Drapeau, dans la partie protégée du Parc, ce qui évite aux nids d'être submergés en cas de montée du niveau d'eau ; d'ailleurs, les deux autres, qui se sont installés sur un petit îlot artificiel en gravier, ont vu leurs œufs détruits en juin. Il y aura tout de même 11 jeunes à l'envol, ce qui constitue un record départemental depuis l'existence de bases de données et nous encourage à poursuivre notre soutien à l'espèce en installant des radeaux supplémentaires dès 2011 !

Depuis la première reproduction de l'espèce dans le département du Rhône (pour la seconde partie du XXè siècle au moins et le début du XXIè) en 2007, l'année 2010 voit donc évoluer favorablement la réimplantation de la Sterne pierregarin dans le Rhône, avec probablement les mêmes oiseaux qui sont revenus, mais d'autres congénères qui les rejoignent, pour un total départemental de huit couples !

Mais aussi à Miribel-Jonage et au Grand Large…

A noter la présence sur le même site du Grand Parc de Miribel-Jonage de quelques **Perruches à collier** *Psittacula krameri* qui se sont reproduites cette année (J.M. BELIARD, *à paraître*) ! Ceci nous amène une nouvelle espèce nicheuse pour le Rhône (la 139è au dernier comptage), même si elle n'est qu'en catégorie C sur la liste des oiseaux de France !

Dans la catégorie des espèces exotiques, un **Pélican frisé** *Pelecanus crispus* a encore été observé le 6 mai 2010 au Grand Large, par Rémi RUFER (*comm. pers.*). Il avait été vu à Miribel-Jonage le 7 février 2010 par D. & G. TISSIER. Il s'agit sans doute, dans les deux cas, d'un oiseau issu du Parc Ornithologique de Villars-les-Dombes ! Il est, lui, en catégorie D sur la liste des oiseaux de France !

Le **Cygne noir** *Cygnus atratus*, quant à lui, continue son séjour depuis octobre 2009. Il a été noté cette fois au Grand Large le 2 avril (J.M. BELIARD *in* Base de données du CORA-Rhône), puis le 12 avril à Gerland (le même ?) par Cyrille FREY et le 7 mai 2010 au Grand Large (J.M. BELIARD *in* Base de données du CORA-Rhône). Y aurait-il deux oiseaux différents ?...

Toujours au même endroit, 2 **Guifettes leucoptères** *Chlidonias leucopterus* sont de passage sur le lac du Drapeau le 29 avril 2010, observation toujours bien agréable, surtout avec 161 **Mouettes pygmées** *Hydrocoloeus minutus*, 2 **Guifettes moustacs** *Chlidonias hybrida* et 7 **Guifettes noires** *Chlidonias niger* les 26 et 29 au Grand Large (J.M. BELIARD *in* Base de données du CORA-Rhône).

Les Faucons pèlerins du Rhône

On sait **qu'un couple de Faucons pèlerins** *Falco peregrinus* a élu domicile depuis 2003 sur la torchère sud de la raffinerie de Feyzin et qu'il s'y reproduit depuis 2005 au moins (TISSIER & GAGET *in L'Effraie* n°20 - Info ORNITHO *in l'Effraie* n°27). Un nichoir est installé depuis octobre 2007 sur la torchère et a été occupé par le couple dès le printemps 2008.
En février 2010, la nidification a réussi également. Un poussin a pu être vu fin avril (V. GAGET *in* Base de données du CORA-Rhône).

Nous vous avons conté, dans notre précédent numéro, comment un nichoir avait été installé, le 8 février 2010, dans le quartier de la Part-Dieu du 3è arrondissement de Lyon. Le nichoir a bien été adopté par le couple qui avait été noté dans ce quartier. Voir l'article de Jean-Pascal FAVERJON dans ce même numéro.

Autres observation diverses : Pie-grièche à tête rousse, Blongios nain, Petit-duc, Grand Corbeau, etc…

Une information nous est apparue par hasard en *surfant* sur le site du CHR Rhône-Alpes (DELIRY 2010). Un **Martinet pâle** *Apus pallidus* aurait été observé à Lyon (observateur inconnu à ce jour) le 5 mai 2010 ! Pendant trois jours, début mai, une dépression a bloqué le passage des migrateurs et on a pu observer des centaines (des milliers ?) de Martinets noirs *Apus apus* en vol au ras de l'eau sur le Rhône, dans tout Lyon et sans doute ailleurs, avec également plusieurs centaines d'Hirondelles de fenêtre *Delichon urbicum* en centre ville. Cette nuée d'oiseaux a d'ailleurs attiré quelques Faucons hobereaux

Falco subbuteo (notés les 4, 5 & 6 mai – D.TISSIER & J.M. BELIARD *in* Base de données du CORA-Rhône) qui tentaient, en plein centre ville, de profiter de cette nuée de nourriture !...
C'est dans ce contexte que cette observation a dû avoir lieu. Malheureusement, cette donnée qui serait seulement la deuxième ou la troisième (un oiseau le 18/04/2004 (E. DANSETTE), un autre (mais non homologué) possible le 15/05/2001) pour le département, n'a pas encore été rapportée au CORA-Rhône ! Sous réserve d'homologation au CHR !...

Un **Blongios nain** *Ixobrychus minutus*, espèce toujours très discrète et difficile à observer, a été noté en vol entre deux roselières à Bourdelan d'Anse le 3 mai et un autre posé à l'Ile du Beurre le 8 juin 2010 (J.P. RULLEAU & J. JACK *in* Base de données du CORA-Rhône). Mais les preuves de reproduction sont bien difficiles à obtenir !...

Blongios nain, Jonathan JACK, Ile du Beurre, 08/06/2010

Un **Petit-duc scops** *Otus scops* a été signalé chanteur à Chazay-d'Azergues le 7 mai 2010 et un autre au Fort de Genas le 22 mai (F. DOMENJOUD & Ph. PADES *in* Base de données du CORA-Rhône).
Ce sont deux nouvelles communes pour cette espèce qui est peut-être en augmentation dans notre département (voir : DI NATALE B. (2007). Le Petit-duc scops dans le Rhône. *L'Effraie* n°22, CORA-Rhône, Lyon).

Un **Aigle botté** *Aquila pennata* est trouvé le 27 avril 2010 à Saint-Jean-de-Touslas, en limite sud de notre département, par Patrice FRANCO. Il s'agit probablement d'un migrateur bien que l'oiseau a été vu se querellant avec d'autres rapaces. Sous réserve d'homologation au CHR !...

On sait que la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* est désormais bien implantée dans notre département, sur le plateau mornantais, en particulier à Saint-Andéol-le-Château et Montagny. En avril, les premiers oiseaux y ont été notés. C'est dans ce contexte de prospection de l'espèce que Guillaume BRUNEAU a observé à Montagny une **Fauvette orphée** *Sylvia hortensis* le 17 avril 2010 (*fide* D. TISSIER). L'espèce, autrefois nicheuse dans le Rhône, n'avait plus été contactée dans le département depuis près de 30 ans ! Sous réserve d'homologation au CHR !... L'oiseau, sans doute en halte migratoire, n'a pas été retrouvé le lendemain.

Une **Pie-grièche à tête rousse** *Lanius senator* femelle est observée le 26 mai à Saint-Romain-de-Popey (H. POTTIAU *fide* B. DI NATALE & C. DELIRY). Cette commune avait déjà été le lieu de reproductions en 2005 et 2006, peut-être en 2007 où un mâle chanteur avait été noté. Bertrand DI NATALE, notre spécialiste du secteur, retrouve l'oiseau et son partenaire le 27 juin 2010 et découvre le nid dans un Chêne rouvre (DI NATALE, à paraître dans le numéro 30).

Enfin, une autre bonne nouvelle, avec la découverte d'un nouveau site de nidification possible dans le Rhône du **Grand Corbeau** *Corvus corax,* dans un massif de résineux favorable situé dans les Monts du Lyonnais, où un oiseau a été entendu à plusieurs reprises (B. DI NATALE *in litt.)* les 15 et 23 mai 2010 (DI NATALE & RIBATTO, à paraître). A noter aussi un individu en vol le 7 avril et un groupe de 10 oiseaux, également en vol (mais l'espèce n'est pas réputée pour être migratrice) le 11 avril, sur le plateau mornantais (A. MACCAUD, J. DUBIEZ, J. FEVRIER & E. RIBATTO *in* Base de données du CORA-Rhône).

Vous n'avez pas les précédents numéros de l'EFFRAIE ?

Venez les chercher au local du CORA-Rhône

à la Maison Rhodanienne de l'Environnement, 32 rue Sainte-Hélène LYON 2è

L'EFFRAIE n°14 janvier 2005
(L'Oedicnème criard – Le Milan royal – Chronique 2002-03 – etc.)

L'EFFRAIE n°15 avril 2005
(La Chevêche – Le Milan noir – Bourdelan – Le Jaseur boréal – etc.)

L'EFFRAIE n°16 octobre 2005
(L'Elanion blanc – Les fouines – Le Circaète – Le Pic noir- etc.)

L'EFFRAIE n°17 février 2006
(Le Balbuzard – La Buse variable – L'hermine – Faucon pèlerin – etc.)

L'EFFRAIE n°18 mai 2006
(La Cigogne blanche – Le Der – Le Cameroun – L'Aigle botté – Le Vautour fauve)

L'EFFRAIE n°19 octobre 2006
(Tout sur l'Oedicnème criard – L'Epervier – Le Hibou moyen-duc – Le Triton crêté)

L'EFFRAIE n°20 mars 2007
(Le Faucon pèlerin – Les héronnières – Les rassemblements d'Oedicnèmes – etc.)

L'EFFRAIE n°21 juin 2007
(Le Busard St-Martin, Hong-Kong, le Goéland leucophée, la Sterne pierregarin, le Putois, etc.)

L'EFFRAIE n°22 décembre 2007
(la liste des oiseaux du Rhône, le Busard cendré, le Petit-duc scops, etc.)

L'EFFRAIE n°23 avril 2008
(la liste des Mammifères du Rhône, le Busard des roseaux, Glay, les Grandes Terres, etc.)

L'EFFRAIE n°24 septembre 2008
(le Grand Cormoran, le Faucon hobereau, une Fauvette passerinette, chronique 2007, etc.)

L'EFFRAIE n°25 décembre 2008
(le Traquet motteux, la Bondrée apivore, la Cressonnière de Vaise, Islande, les Grandes Terres, etc.)

L'EFFRAIE n°26 mai 2009
(le Pouillot fitis, l'Autour, les Oies rieuses, la tempête de décembre 2008, chronique 2008, etc.)

L'EFFRAIE n°27 décembre 2009
(Pigeon colombin, Vautour moine, possible Gobemouche nain, B. proyer « isabelle », Saint-Apollinaire, etc.)

L'EFFRAIE n°28 avril 2010
(la Grande Aigrette, le Pluvier argenté, Mont St-Michel et Ouessant, St-Priest, chronique 2009, etc.)

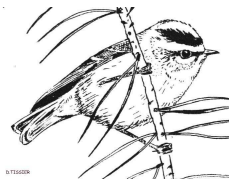

Aussi en ligne sur le site *web* du CORA

www.corafaunesauvage.fr